



Département de sociologie
Faculté des sciences sociales

Recherche sur la criminalité et la délinquance :
une distinction selon le sexe

Par
Brigitte Doyon
Martin Bussières

Rapport final
Présenté au Conseil permanent de la jeunesse.

29 avril 1999

Rapport rédigé dans le cadre du cours Laboratoire de recherche du Département de sociologie de l'Université Laval, sous la supervision de Andrée Fortin et Simon Langlois, professeurs, et de Dominique Thibault, assistante

TABLE DES MATIÈRES

<u>1- PRÉSENTATION DE L'ORGANISME ET DE LA QUESTION GÉNÉRALE DE RECHERCHE</u>	4
<u>2- LES PROBLÈMES DE DÉLINQUANCE ET DE CRIMINALITÉ DES 15-29 ANS : QUELLE DIFFÉRENCE Y-A-T-IL ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES ?</u>	6
2.1- DÉLINQUANCE ET CRIMINALITÉ	6
2.1.1- Les actes criminels étudiés	9
2.2- PORTRAIT STATISTIQUE	11
2.2.1- Statistiques générales	11
2.2.2-Portrait type du délinquant et de la délinquante	16
2.2.3- Évolution de la criminalité	18
2.2.4- Augmentation de la criminalité féminine	20
2.3- DIFFÉRENTES CAUSES DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA CRIMINALITÉ	21
2.3.1- Facteurs sociaux	21
2.3.2- Facteurs individuels	23
2.3.3- Théorie de Murlock	25
2.4- L'INFLUENCE DU SEXE	28
2.4.1- Les causes selon le sexe	28
2.4.2- Causes biologiques	29
2.4.3- Théorie des rôles	30
<u>3- HYPOTHÈSE</u>	35
<u>4- OPÉRATIONNALISATION</u>	36
<u>5- PRÉ-ENQUÊTE</u>	37

6- <u>MÉTHODOLOGIE</u>	39
7- <u>LES PROPOS DES INTERVENANTS</u>	42
7.1- LA DÉLINQUANCE SELON LES INTERVENANTS	43
7.1.1- La délinquance durable ou la criminalité comme mode de vie	43
7.1.2- Une étape de vie, le délinquant temporaire	45
7.1.3- Les sources de la délinquance	46
7.1.4- Les types de motivations	47
7.1.5- La délinquance en tant que moratoire psychosocial	49
7.2- À PROPOS DE LA DIFFÉRENCE HOMME/FEMME	51
7.3- LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI	57
7.3.1- La crise des valeurs	58
7.3.2- Le nouveau rôle sexuel	60
8- <u>RETOUR SUR LES QUESTIONS DE DÉPART</u>	63
9- <u>CONCLUSION</u>	65
<u>ANNEXE I</u>	70
<u>ANNEXE II</u>	75
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	77

1- PRÉSENTATION DE L'ORGANISME ET QUESTION GÉNÉRALE DE RECHERCHE

Les grands enjeux, les débats, et les problèmes sociaux, tant dans le domaine politique, économique et social préoccupent les têtes dirigeantes de la société les poussant à apporter d'éventuelles modifications aux situations problématiques dans le but d'assurer à la population les meilleures conditions de vie possibles. L'ampleur d'une telle tâche exige du gouvernement qu'il se donne les moyens pour remplir un tel mandat. C'est ainsi qu'il a recours à différents organismes qui servent d'intermédiaires entre lui et la population. Ceux-ci se chargent de formuler des recommandations qui découlent de ce que les gens expriment comme opinion et des besoins qu'ils veulent voir combler. Un exemple de ce type d'organisme gouvernemental est le Conseil permanent de la jeunesse. Ce dernier prend à cœur la situation de la jeunesse québécoise et tente par différents moyens de faire entendre au reste du monde que les jeunes ont leurs besoins propres et qu'ils forment un groupe particulier dont les préoccupations et les opinions méritent d'être entendues. Bref, la tâche du Conseil permanent de la jeunesse est de travailler de pair avec le ministre responsable de la jeunesse, afin de lui transmettre les demandes et recommandations qui lui sont soumises et parallèlement d'effectuer les études et recherches en regard de ces demandes sociales. Le Conseil vise de cette façon à défendre les intérêts de la jeunesse québécoise et à l'aider à se faire entendre au sein de la société. Afin de bien remplir son mandat et d'effectuer toutes les recherches qui lui sont soumises, le conseil a recours à une aide extérieure afin de l'aider à mener à bien sa mission. Cette aide peut prendre la forme de recherches effectuées par des étudiants à l'université, comme c'est le cas ici.

Le Conseil permanent de la jeunesse s'intéresse de près à toute question touchant les jeunes. Ces préoccupations peuvent, par exemple, concerner le secteur de l'emploi, les relations intergénérationnelles ou encore, les problèmes psychosociaux des jeunes. Puisque le champ de la situation des jeunes est très vaste, il est essentiel de cerner un aspect précis afin de bien le comprendre et de tenter par la suite de mieux agir auprès de la jeunesse. La situation des jeunes est souvent dépeinte de façon globale, c'est-à-dire tous groupes d'âges et tous sexes confondus et sans mise en contexte de l'évolution de cette situation. À partir d'un questionnement initial touchant *l'évolution de l'état de santé, des problèmes psychosociaux et*

économiques des jeunes depuis vingt ans: un portrait selon le sexe, le conseil nous a demandé de retenir un aspect précis afin de le comprendre en profondeur. Nous avons choisi de nous pencher sur les problèmes psychosociaux des jeunes, plus précisément sur les phénomènes de la « délinquance » et de la « criminalité ». Le conseil nous a demandé d'analyser l'évolution de ces deux réalités dans les vingt dernières années tout en faisant ressortir les différences selon le sexe. Nous étudierons ce phénomène chez les jeunes de 15-29 ans, tout en tentant de différencier trois groupes d'âge défini par le conseil, en l'occurrence les 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans.

La question de recherche à laquelle nous tenterons de répondre est: **Y a-t-il une différence entre les jeunes garçons et les jeunes filles en ce qui a trait à la délinquance et la criminalité, s'il y en a une, de quelle nature est-elle?**

L'objectif de la présente recherche est de cerner la situation de la délinquance et de la criminalité chez la jeunesse québécoise. Il s'agira surtout de saisir le problème dans son état actuel, tout en tentant de retracer l'évolution de ces phénomènes depuis les vingt dernières années. Les résultats de cette recherche feront partie d'une enquête plus globale du Conseil permanent de la jeunesse portant sur l'évolution de l'état de santé, des problèmes psychosociaux et économiques des jeunes depuis vingt ans, toujours en regard des différences concernant le sexe. À la lumière des résultats, certaines recommandations et solutions possibles pour contrer les problèmes soulevés pourront être faites au Ministre responsable de la jeunesse.

Dans la première partie de ce travail nous tenterons de dresser un premier tableau de l'état de la situation de la criminalité et de la délinquance des jeunes selon le sexe. Cette démarche se fera en trois moments :

- 1- En définissant ce que sont les comportements criminels et délinquants.
- 2- En dressant un portrait statistique de ces comportements selon le sexe et de l'évolution de ces comportements depuis les vingt dernières années.
- 3- En faisant, dans un premier temps, une revue des écrits qui traitent des causes des comportements délinquants; et dans un deuxième temps, une revue des écrits qui traitent des facteurs explicatifs de la différence de la délinquance et la criminalité des jeunes hommes et des jeunes femmes.

La seconde partie de notre recherche consistera en des entrevues réalisées auprès de divers intervenants. Nous expliquerons ultérieurement notre démarche plus en détails.

2-LES PROBLÈMES DE DÉLINQUANCE ET DE CRIMINALITÉ DES 15-29 ANS. QUELLE DIFFÉRENCE Y-A-T-IL ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES?

2.1-DÉLINQUANCE ET CRIMINALITÉ

Afin de bien cerner le problème qui nous intéresse, une distinction entre le concept de délinquance et celui de criminalité s'impose. Bien qu'à prime abord ceux-ci semblent être synonymes, la réalité se présente de façon beaucoup plus complexe. Dans l'usage courant, la délinquance est associée aux personnes mineures et la criminalité, quant à elle, aux adultes. Au-delà de cette vision légale, ces deux notions sont souvent indifférenciées et décrivent le même phénomène. De là découle l'ambiguïté très souvent rencontrée dans la littérature pour quiconque cherche à pousser plus loin la compréhension de ces termes. C'est pourquoi, avant d'aller plus loin, nous tenterons de clarifier les deux phénomènes, question de mettre précisément le doigt sur le problème de la délinquance et de la criminalité.

Tout d'abord, examinons de plus près ce que l'on entend par délinquance. De façon générale, la délinquance définit tout acte criminel commis par un jeune, habituellement de moins de 18 ans. Toutefois, les nombreuses sciences, comme la sociologie, la psychologie et la criminologie, qui se tournent vers cette réalité s'intéressent chacune à un aspect précis de ce phénomène qui ne peut être réduit à une définition unique et universelle. L'étude de ce phénomène dans une perspective historique nous montre comment ce que l'on qualifie de comportement délinquant est lié aux contextes sociohistoriques. Les amendements aux lois criminelles témoignent de l'évolution des différentes conceptions des comportements de délinquance. Par exemple, la Loi fédérale sur les jeunes contrevenants (1982), a restreint la définition de l'acte délinquant. Dorénavant, ne sera plus automatiquement qualifié de délinquant tout jeune présentant un désordre de conduite ou qui pose un geste perçu comme licite venant d'un adulte. Le délinquant sera plutôt celui qui commet certains actes formellement définis par la loi comme étant des délits et non à tout comportement dérogatoire,

ces derniers étant plutôt qualifiés de comportements déviants. Donc, dans une perspective légale, la délinquance tend à se définir plus précisément depuis quelques années.

Non seulement les actes délinquants se précisent-ils du point de vue de la loi, mais aussi d'un point de vue scientifique. Nous poserons ici un regard sur ces conceptions de la délinquance à partir de différentes perspectives scientifiques afin de circonscrire quelques aspects du phénomène.

L'approche psychologique étudie la délinquance en se penchant sur les causes psychiques des comportements. En effet, selon la psychologie, le comportement délinquant serait « *la résultante d'un problème beaucoup plus profond que le simple trouble comportemental* » (Pelletier, cours Délinquance et criminalité, 1998). La délinquance telle que définie par le Père Mailloux (Jeunes sans dialogues: criminologie pédagogique, 1971), désigne « *la manifestation au plan de la conduite d'un conflit psychique inconscient amorcé au cours des premières phases du développement psychosocial de l'individu.* » La sociologie quant à elle définit plutôt la délinquance comme un éloignement des normes au point de vue social. En termes clairs, il s'agit d'une « *...violation des normes institutionnalisées partagées et reconnues comme légitimes à l'intérieur du système social.* » (Fréchette & Leblanc, 1987, p.18).

Les définitions de la sociologie et de la psychologie mettent en lumière différents aspects du phénomène de la délinquance. Ces conceptions ne pourront pas servir à la construction conceptuelle de notre recherche qui est de type empirique. Ces définitions présentent un problème sur le plan de l'opérationnalisation, c'est-à-dire un problème de traduction en indicateurs observables des dimensions de « conflit intérieur non réglé » soulevées par la psychologie, ou du « champs des normes sociales » soulevé par la sociologie.

En plus des définitions de la psychologie et de la sociologie, nous nous sommes penchés sur celle du Droit. Cette dernière discipline définit la délinquance comme « *...l'ensemble des infractions commises, dénoncées, poursuivies et sanctionnées d'une peine (...) des actes dont la détection, par les agents de régulation sociale, peut se traduire par une sanction formelle pour la personne qui les commet.* » (Fréchette & LeBlanc, 1987, p.19). Tout comme les précédentes, cette définition présente certaines limites. Il s'agit ici du problème de la distinction entre *délinquance cachée* et *délinquance officielle*. Les infractions commises dans

une telle optique se doivent d'être clairement visibles aux yeux de l'appareil judiciaire; toutes les autres non détectées se trouvent donc automatiquement exclues.

Après une telle analyse de différentes définitions, nous nous trouvons, en quelque sorte, à revenir au point de départ: comment définir exactement ce qu'est la délinquance? Cette définition devra présenter des caractéristiques observables. La définition criminologique qui suit répond à cette exigence puisqu'elle définit la criminalité en terme de *conduite*, qui est une réalité observable :

« ...une conduite JUVÉNILE, c'est-à-dire une conduite dont l'auteur est un mineur aux yeux de la loi, une conduite DÉROGATOIRE, puisqu'elle va à l'encontre des prescriptions normatives écrites, -une priorité stricte étant accordée aux violations « criminelles » par opposition aux violations « statutaires » - une conduite INCRIMINABLE dont le caractère illégal a été, ou pourrait être, validé par une arrestation ou une comparution devant un tribunal et qui est passible d'une décision à caractère JUDICIAIRE et une conduite SÉLECTIONNÉE, puisqu'elle n'englobe qu'un nombre limité d'actes dont le calibrage, en matière de dangerosité sociale, est acquis et présente un haut degré de stabilité. » (Fréchette & Leblanc, 1987, p.28)

Maintenant que nous avons cerné ce que nous entendons par délinquance, nous devons également cerner ce que nous entendons par criminalité. Si l'on se fie aux définitions que nous venons de citer, nous pouvons aisément conclure que les conduites délinquantes et criminelles sont assimilées dans les conceptions sociologiques et psychologiques. Dans le cas de la criminologie on distingue deux classes d'âge pour différencier la conduite délinquante par rapport à la conduite criminelle. Ainsi, l'unique différence entre ces deux concepts concerne l'âge des personnes posant des gestes délictueux, ce qui ne relève que d'une différenciation d'ordre légal. En termes simples, un délinquant est une personne mineure et un criminel est un adulte. Pour la psychologie, la sociologie et la criminologie, le délinquant et le criminel présentent les mêmes caractéristiques et adoptent les mêmes conduites allant à l'encontre de celles acceptées par la société. C'est pourquoi, dans la présente recherche et ce dès maintenant, la seule distinction qui sera accordée aux deux concepts sera en regard de l'âge des personnes; les différents comportements, soit les délits retenus, seront les mêmes. Ceci sera fait dans le

but de dresser un portrait comparatif entre les tranches d'âge et, surtout, entre les sexes, principal objectif de notre démarche.

Une autre précision à apporter concerne la notion de *jeunes*. Bien que cette réalité puisse sembler évidente, ce que l'on entend par jeunes, à l'instar de la délinquance, varie considérablement selon les perspectives scientifiques. Ceux que nous désignerons comme jeunes nous est en fait défini par notre organisme. Le Conseil permanent de la jeunesse précise qu'il s'agit de toutes les personnes âgées entre quinze et vingt-neuf ans inclusivement. De plus, comme il a été mentionné plus tôt, nous distinguerons trois groupes d'âge parmi ces derniers, soit les 15-19 ans, les 20-24 ans et les 25-29 ans.

2.1.1- Les actes criminels étudiés

À la suite de la revue des écrits de criminologie, nous pouvons établir une liste relativement exhaustive de tous les crimes que nous allons traiter au cours de notre recherche. Ceux-ci se divisent en trois catégories, soit les *crimes contre les biens*, les *crimes contre la personne* ainsi qu'une catégorie *autres* englobant les délits ne pouvant être classés dans aucune des deux premières catégories mais qui sont significativement importants. Évidemment, celles-ci s'appliquent autant aux personnes mineures qu'aux personnes majeures. Afin de mieux saisir ce que nous entendons par cette catégorisation des crimes, nous allons voir chacune de celles-ci plus en détails.

Tout d'abord, les crimes contre les biens se définissent comme tout crime portant atteinte au bien d'autrui. Ils sont généralement commis sans violence ni menace de violence envers autrui. Voici la liste des crimes contre les biens que nous avons retenue pour fin d'analyse, c'est-à-dire ceux que nous croyons pertinents: les crimes d'incendie, l'introduction par effraction, les vols au-dessus de 1000\$, les vols en dessous de 1000\$, tous les autres vols, la fraude et les faux, la possession ou la vente de biens volés (recel), la prise d'un véhicule sans consentement, ainsi que les méfaits. Plusieurs de ceux-ci se définissent d'eux-mêmes. Pour ce qui est de ceux qui semblent plus ambigus, en voici une courte définition afin de faciliter leur compréhension. On parle de « faux » lorsque « *une pièce ou un acte quelconque n'émane pas de son signataire apparent* ». (Lemeunier, 1988, p.157) Enfin, on parle de méfait lorsque, volontairement, on:

- « -détruit ou détériore un bien
 -rend un bien dangereux, inutile, inopérant ou inefficace
 -empêche, interrompt ou gêne l'emploi, la jouissance ou l'exploitation légitime d'un bien
 -empêche, interrompt ou gêne une personne dans l'emploi, la jouissance ou l'exploitation légitime d'un bien. » (Dubois, 1997, p.447)

Deuxièmement, les crimes contre la personne, ou crimes de violence, se définissent comme toute atteinte directe à autrui, et ce, de façon plus ou moins violente. Les crimes contre la personne comprennent : le meurtre et l'homicide involontaire, la tentative de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait simples, les voies de fait graves, le vol qualifié, la possession d'armes, d'armes à feu et d'explosifs, ainsi que toutes les autres infractions avec violence. Encore une fois, certains de ces crimes se définissent d'eux-mêmes, et ceux moins évidents le seront à l'instant. L'homicide involontaire est un « *délit pénal commis par celui qui, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements, donne involontairement la mort à quelqu'un ou en est involontairement la cause.* » (Lemeunier, 1988, p.146). La tentative de meurtre, quant à elle, « *se dit, en matière pénale, du comportement d'exécution d'une infraction qui n'a été suspendue ou n'a manqué son effet que par suite de circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur.* » (Lemeunier, 1988, p.366). Pour leur part, les voies de fait simples ou graves se distinguent par leur niveau de gravité. Les voies de fait simples présentent un degré de gravité relativement faible, comme les bousculades ou les menaces verbales d'agression, contrairement aux voies de fait graves qui causent des lésions corporelles. Finalement, le vol qualifié s'accompagne de certaines circonstances, comme l'escalade ou l'effraction, ou encore de menaces d'agression soit par la force physique, soit par le biais d'une arme.

La dernière catégorie de crime est celle intitulée *autres*. Celle-ci comprend les crimes qui ne peuvent être classés dans aucune des deux premières catégories. Il s'agit, dans le cas présent, de la conduite avec facultés affaiblies ainsi que les actes qui vont à l'encontre de la loi sur les stupéfiants. Cette dernière touche précisément la consommation de drogues ainsi que la possession et le trafic de substances illicites. Toutefois, cette catégorie *autres* peut éventuellement s'élargir puisqu'il n'est pas impossible que de nouveaux crimes viennent s'ajouter au fil de notre recherche.

2.2- PORTRAIT STATISTIQUE DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA CRIMINALITÉ

2.2.1- Statistiques générales

Maintenant que nous avons clairement défini les différentes catégories de crimes dont nous traiterons, nous allons dresser un tableau statistique de la situation de la criminalité des jeunes au Québec, qui nous permettra une première description du phénomène à l'étude. Nous nous sommes servi de données de Statistique Canada. Pour les jeunes mineurs, plus spécifiquement ceux de 15 à 17 ans, les données émanent d'un document sur les tribunaux de la jeunesse et les statistiques portent sur le nombre de causes entendues devant les tribunaux selon l'accusation principale en 1993-1994. Pour ces années, 10 322 jeunes de 12 à 17 ans dont 9692 garçons et 630 filles ont été mis en accusation. 83.4% des garçons et 78.4% des filles ont été jugés coupables et ont reçu des peines allant de la libération inconditionnelle à la garde en milieu fermé. Quant aux données sur les 18 à 30 ans, elles viennent de statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes et elles portent sur les causes ayant entraîné la condamnation la plus sévère. Il faut dire également que ces données sont valides puisqu'elles viennent d'un recensement de la criminalité et non d'un échantillon.

Comme les données sur les personnes mineures et celles sur les personnes majeures ne peuvent être comparées directement entre elles à cause des différences en matière de loi, l'intérêt d'une telle présentation est d'observer chacune des catégories une à une afin de voir quels crimes sont davantage reliés à un âge ou à un sexe en particulier. Dit plus simplement, nous analyserons les ordres de grandeur plutôt que les nombres absolus puisque le but de notre analyse est d'abord et avant tout de différencier les hommes et les femmes.

Il faut également préciser que ces chiffres portent sur les mises en accusation ou sur les condamnations, mais pas sur la totalité des crimes commis. Par exemple, il y a plus de meurtres commis que d'accusations ou de condamnations pour meurtre. C'est pourquoi certains chiffres peuvent sembler minimes. Ainsi, le nombre d'homicides semble plus grand qu'il ne l'est en réalité de par la gravité de cet acte, car les journaux portent une attention

particulière à chaque homicide tandis que les voies de fait simples et les petits vols sont peu ou pas couverts. Nous ne porterons pas ici d'attention particulière au fait qu'un crime ait une plus grande gravité qu'un autre mais nous tracerons plutôt un portrait de la situation criminelle des jeunes.

Les graphiques I-A à I-D représentent le pourcentage d'hommes et de femmes ayant commis des crimes à l'intérieur d'une même classe d'âge. Un rapide coup d'œil indique que les actes criminels sont sans contredit l'affaire des hommes et ce dans des proportions de 90% à 95%, mais le pourcentage de crimes commis par les femmes tend à augmenter légèrement avec l'âge. Pour les 15-17 ans, seulement 5% des accusations sont portées contre des femmes. Ce pourcentage augmente légèrement dans chacune des classes d'âge: 6% du nombre total de condamnations des 18-19 ans concernent des femmes, 8% chez les 20-24 ans et 10% pour les 25-29 ans. De façon générale, les jeunes hommes posent beaucoup plus d'actes criminels que les femmes. De plus, la part de la criminalité des femmes semble augmenter avec l'âge.

Afin de vérifier si les hommes sont réellement majoritaires dans l'ensemble, nous avons défini trois groupes de condamnations ou d'accusations pouvant être portées contre les jeunes : crimes contre la personne, crimes contre les biens et autres crimes. Dans les graphiques II-A, II-B et II-C, la catégorie *autres crimes* comprend la totalité des crimes qui ne sont pas des crimes contre la personne ou contre les biens. Ces graphiques nous révèlent que les jeunes hommes surpassent bel et bien les jeunes femmes pour toutes les catégories de crimes et ce, dans chacune des classes d'âge.

La tendance des femmes à prendre une part plus grande dans la criminalité à mesure qu'elles vieillissent se confirme. Cette tendance n'est pas due au fait que les hommes commettent moins de crimes puisque le nombre de condamnations de ceux-ci augmentent constamment avec l'âge ; elle est plutôt due au fait que les jeunes femmes augmentent leur part relative de criminalité avec l'âge. Le graphique II-A montre que 6% des accusations d'infractions contre la personne sont portées contre les jeunes filles de 15-17 ans, 4% des condamnations contre celles de 18-19ans, 6% contre les 20-24 ans et 9% contre les 25-29 ans. C'est ici la seule catégorie de crimes où l'augmentation avec l'âge du pourcentage de la criminalité chez les

femmes n'est pas constante. Pour les autres catégories de crimes, cette augmentation est constante. Les proportions vont de 5% pour les jeunes femmes de 15 à 17 ans à 13% chez les

25-29 ans pour les infractions contre les biens et toujours de 5% chez les 15-17 à 9% chez les 25-29 pour les autres crimes.

Une dernière chose que nous révèlent ces tableaux est le type de criminalité des femmes par rapport à celui des hommes. Les chiffres des infractions contre la personne et des autres crimes sont sensiblement les mêmes sauf de minces variations. Toutefois, dans les infractions contre les biens, les femmes obtiennent des pourcentages plus grands relativement aux hommes. En d'autres termes, proportionnellement aux jeunes hommes, les jeunes femmes semblent prendre une place plus grande dans les crimes contre les biens que dans les autres catégories de crimes.

La troisième série de graphiques présente, pour tous les âges, les types de crimes commis par les hommes et les femmes. De façon générale, les graphiques III-A et III-B qui représentent respectivement les crimes des femmes et ceux des hommes ne montrent pas de différences significatives si ce n'est que le pourcentage de condamnations ou d'accusations pour les crimes contre les biens est légèrement supérieur chez les femmes et le pourcentage d'autres crimes est plus faible chez les femmes.

2.2.2- Portrait type du délinquant et de la délinquante

Finalement, pour tirer un portrait type du type d'accusations ou de condamnations portées contre les jeunes hommes et les jeunes femmes, nous nous servirons des tableaux de l'annexe I. De façon générale, la jeune délinquante ou jeune criminelle entre 15 et 29 ans ne commettra pas d'actes délictueux de grande importance. Ces actes seront surtout des vols de moins de 1000\$ (10.8%, 14.4%, 14.5% et 23.3%) ou des actes de fraude lorsqu'elle s'approche de trente ans (15.5%). Si elle commet des actes violents, ce seront en grande partie des voies de fait simples. Elle pourra également avoir tendance à posséder, prendre ou vendre de la drogue.

Les jeunes hommes auront tendance à commettre des crimes plus importants et plus violents. Bien que peu de jeunes hommes soient condamnés pour meurtre, c'est un crime qui est propre

aux hommes et aucune accusation de meurtre n'a été portée contre des femmes de 15 à 29 ans en 1994. En fait, si l'on exclue les voies de fait simples, les infractions contre la personne sont

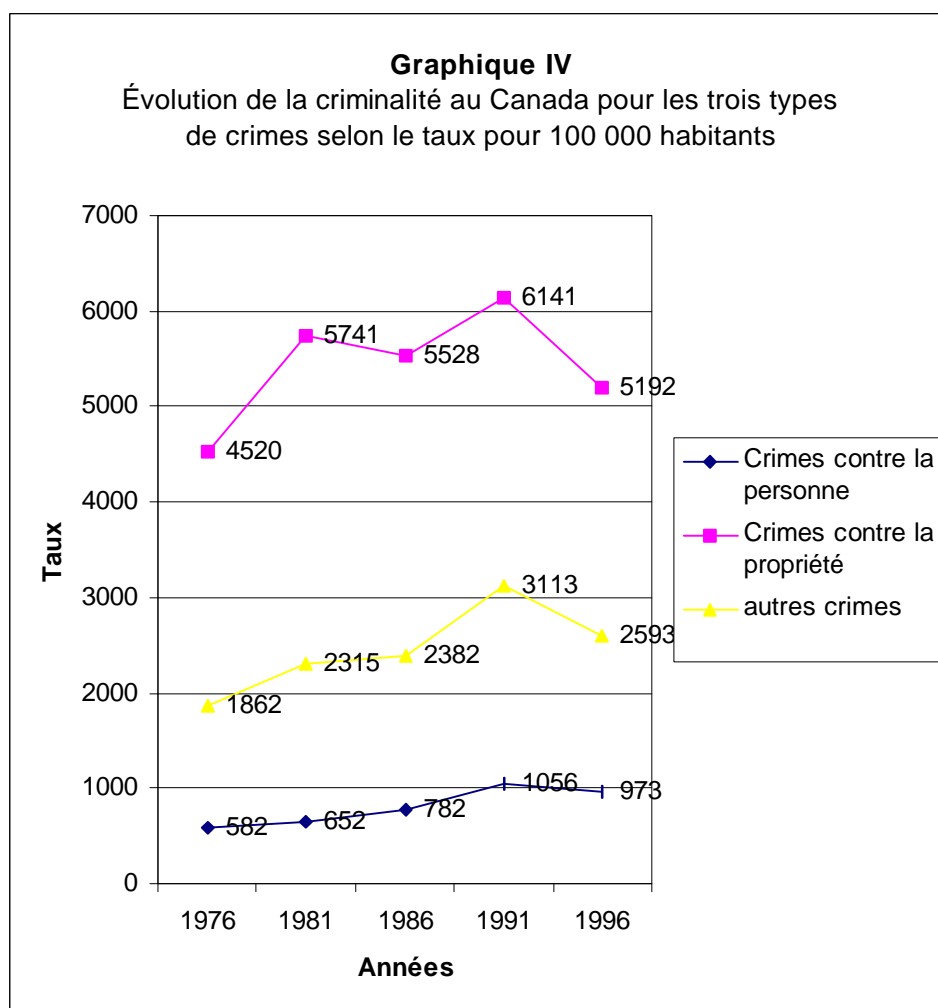
typiquement commises par des hommes. Il en est de même pour les introductions par effraction où l'on remarque un grand nombre de jeunes hommes accusés ou condamnés mais peu de jeunes femmes. Finalement, plus il avancera en âge, plus le jeune homme aura tendance à se faire arrêter pour conduite avec facultés affaiblies.

En résumé, la délinquance et la criminalité sont des phénomènes presque exclusivement masculins. Le jeune homme sera condamné pour toute sorte d'actes criminels dont des crimes avec violence ou de plus grande amplitude. Les jeunes femmes quant à elles sont beaucoup moins violentes et commettent surtout des crimes qui ne sont pas dirigés contre autrui ou contre ses biens. Si la société est marquée par les crimes, cela est dû en très grande partie aux hommes; c'est clairement de leur côté que le problème se trouve.

2.2.3- Évolution de la criminalité

Tout d'abord, il faut mentionner qu'il est très délicat de traiter de l'évolution de la criminalité et ce, pour de nombreuses raisons. Comme il a été dit plus tôt, la façon d'aborder cette analyse passe par le décompte des condamnations ou des accusations. Or, si certains crimes tendent à être plus déclarés ou si l'emphase mise sur certains autres augmente avec le temps, on a l'impression d'une augmentation sans que ce ne soit nécessairement le cas. Un changement dans le code de lois ou une façon différente de comptabiliser les crimes peut également créer une surreprésentation ou une sous-représentation du phénomène.

D'après un rapport qu'a fait paraître Statistique Canada en 1994, *Statistiques de la criminalité au Canada*, il semble y avoir une diminution de la criminalité dans les dernières années, et ce, pour tous les types de crimes. L'organisme affirme entre autres qu'au Canada, le taux de criminalité aurait diminué de 5% en 1994; le Québec aurait suivi également cette tendance. Bien que les statistiques canadiennes et québécoises ne soient pas exactement les mêmes, nous pouvons toutefois postuler qu'en général, les données canadiennes garderont approximativement les mêmes ordres de grandeurs que celles québécoises.



Source : Statistiques Canada, 1996

Compilation des auteurs

Le graphique IV illustre les fluctuations des taux de criminalité au Canada pour les vingt dernières années sans distinction d'âge et de sexe selon le taux de crimes pour 100 000 habitants. Bien que les taux de chaque crime aient augmenté de 1976 à 1996, de 1991 à 1996, il y a eu diminution dans toutes les catégories. Les crimes contre la propriété ont toujours été les plus nombreux mais ils ont subi la plus forte baisse au cours des dernières années et ils sont les seuls qui ont diminué sous les taux observés en 1981. L'augmentation la plus forte, toute proportion gardée, de 1976 à 1996 se trouve au niveau des crimes contre la personne où le taux a presque doublé.

On observe également une diminution de la criminalité au niveau canadien chez les jeunes âgés entre 12 et 17 ans. Toutefois, les crimes contre la personne ou crimes de violence avaient fortement augmentés au cours des années précédentes comparativement aux adultes : « Depuis

1986, le taux de crimes de violence chez les jeunes a augmenté de 124%, comparativement à une hausse de 40% chez les adultes. » (Stat. Can., 1996, p.6) Toutefois, la proportion de crimes contre la personne commis par les jeunes demeure moins élevée que celle des adultes.

2.2.4- L'augmentation de la criminalité féminine

Si nous observons encore une fois les statistiques présentées précédemment, nous voyons que le nombre de femmes commettant des délits a eu tendance à augmenter au cours des dernières années, et ce pour toutes les tranches d'âges. Quelles peuvent être les causes expliquant cette augmentation? Dans un premier temps, nous pouvons expliquer un tel phénomène par l'augmentation réelle du nombre de délits. Une telle affirmation ne peut toutefois, à elle seule, rendre compte de l'ampleur de cette réalité. C'est pourquoi nous devons avancer d'autres explications. Une de celles-ci est la plus grande reconnaissance qu'auparavant des filles comme délinquantes. Auparavant, les personnes de sexe féminin qui commettaient des délits voyaient leurs actes camouflés au nom de leur statut de « bonne petite fille ». Par le fait même, il y avait moins de détection de ces délits. Cette affirmation rejoint celle de l'existence d'une moins grande tolérance qu'avant de la part de l'autorité pour les méfaits commis par les filles. Une autre explication de l'augmentation de la criminalité féminine est, selon Bertrand, la plus grande visibilité des femmes. Aujourd'hui, ces dernières ont beaucoup plus d'activités en dehors du cadre de la maison. Par la même occasion, elles deviennent l'objet d'une plus grande vigilance de la part de l'autorité. La plus grande visibilité des femmes ou le fait que les rôles sexuels soit moins différenciés de nos jours peut expliquer l'augmentation de leur part de délits commis au cours des dernières années.

Une autre cause digne de mention est l'augmentation de la pauvreté. Selon Statistique Canada, en 1996, « ...49% de l'ensemble des femmes accusées avaient recours à l'aide juridique, ce qui signifie obligatoirement que leur revenu est sous le seuil de la pauvreté fixé par la province. » Nous pouvons dégager de cette affirmation que les femmes, dans certains cas, peuvent avoir recours au crime pour contrer la pauvreté. Cette réalité ne s'applique évidemment pas à toutes les catégories de crimes, mais peut expliquer la multiplication des vols de tous genres. Pour une certaine proportion des femmes accusées de vol, ce dernier peut avoir été, au moment où il a été commis et selon notre propre point de vue, un palliatif à la pauvreté et un moyen de subsistance. La pauvreté peut donc être une cause de l'augmentation

de la criminalité féminine. Il nous semble toutefois nécessaire d'apporter une nuance à cette affirmation: la pauvreté à elle seule ne peut expliquer toute l'ampleur du phénomène, puisque le vol ne constitue qu'une petite partie de tous les crimes commis.

2.3- LES DIFFÉRENTES CAUSES DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA CRIMINALITÉ

Les garçons ont un niveau de criminalité beaucoup plus élevé que celui des filles. La suite de ce travail a pour but d'expliquer cette surreprésentation. Avant de voir ce qui fait que les hommes sont plus criminels, nous jetterons un bref regard sur les différents facteurs qui causent la délinquance et ce pour les deux sexes. Cette démarche s'impose afin de connaître notre sujet de recherche.

Comme tous les phénomènes liés au comportement, la délinquance et la criminalité trouvent leur origine dans de nombreux facteurs. C'est en fait l'ensemble de plusieurs facteurs liés entre eux qui peut pousser l'individu à adopter un comportement délictueux; il s'agit très rarement d'un seul de ceux-ci. Comme il a été exposé dans le cours Délinquance et criminalité (automne 1998, dirigé par Pelletier), autant chez les adolescents que chez les adultes, il existe deux grands ensembles de causes pouvant expliquer le phénomène de la délinquance: les facteurs sociaux et les facteurs individuels.

Dans ce qui suit, après avoir jeté un regard sur ces facteurs, nous traiterons plus spécifiquement des causes selon le sexe qui déterminent l'influence de la délinquance, ce qui est l'objet de cette recherche

2.3.1 Facteurs sociaux

Notre revue de la littérature nous a permis de dégager quatre grands facteurs sociaux de la délinquance et de la criminalité. Le premier est le statut socio-économique inférieur. En effet, le fait d'être désavantagé sur le plan matériel peut engendrer un sentiment d'infériorité et créer chez l'individu le désir de posséder plus, comme les autres personnes qu'il peut côtoyer dans sa vie quotidienne. Le recours au crime intervient alors dans le but de rectifier la situation; c'est souvent à ce moment que l'on peut rencontrer des vols de tous genres. Le deuxième

facteur social est l'influence de la bande ou du groupe. Il est facile d'établir un lien entre l'influence du groupe et la participation à un délit, quel qu'il soit. Certaines personnes sont plus influençables que d'autres et, de plus, le groupe devient une famille pour celles-ci. Elles s'identifient aux autres qui sont comme elles et sont souvent prêtes à bien des choses afin d'obtenir la reconnaissance de leur pairs. La bande ou le groupe peut dans certains cas expliquer la délinquance et la criminalité. Un troisième facteur social, selon Pelletier (1998) est l'appartenance à une minorité ethnique. Toutefois, ce dernier facteur est relativement moins important que les autres puisqu'il ne touche qu'une plus petite partie de ceux qui nous intéressent. Dans ce cas, c'est le choc des cultures qui explique l'activité délictueuse. Le désir de se mouler à une culture tout en conservant celle d'origine peut parfois entraîner un conflit à l'intérieur de l'individu et le pousser à commettre des délits. Ce facteur se rencontre beaucoup plus chez les enfants que chez les adultes; par contre, il peut avoir une incidence sur la vie de l'adulte en devenir.

Le quatrième et dernier facteur social est la famille. Il s'agit, selon les dires de nombreux auteurs comme D'Amours (1995), Fréchette ou LeBlanc (1987), du facteur clé relié à la délinquance et la criminalité. En effet, la famille influence considérablement le comportement de l'individu en lui fournissant un ensemble de rôles à suivre. Or, lorsque la situation familiale présente certaines lacunes ou qu'elle inculque certaines valeurs négatives à l'enfant et l'adolescent, ces derniers développeront presque à coup sûr des troubles de comportement. De façon générale, c'est le comportement négatif des parents qui est à la source du problème pris sous cet angle. Par exemple, trop ou pas assez de discipline de la part des parents ou encore les punitions physiques que ceux-ci donnent à leurs enfants peuvent constituer un modèle de comportement que l'enfant répétera lui-même plus tard. Le manque ou le surplus de discipline influencent grandement la perception que l'enfant a de lui-même et le poussent à adopter certains mécanismes de défense qui peuvent être de l'ordre de la recherche de valorisation par le crime ou encore une façon d'exprimer sa frustration s'il sent qu'on ne lui a jamais fait confiance. Dans le même ordre d'idée, les familles dysfonctionnelles, c'est-à-dire les familles présentant des problèmes comme la violence conjugale, sont souvent à l'origine de comportements violents présents chez l'enfant. Ce dernier n'y trouve pas la sécurité et la stabilité dont il a besoin, ce qui crée chez lui une frustration qu'il peut tenter d'exprimer par le biais de la violence, notamment sur ses pairs. Aussi, dans plusieurs cas ces familles présentent elles-mêmes de la violence, modèle que l'enfant tend à reproduire puisqu'il s'agit

du premier groupe auquel il s'identifie. Les liens affectifs faibles entre les membres de la famille peuvent avoir le même effet. De plus, l'absence de l'un ou l'autre des deux parents peut être problématique puisqu'il ne peut, étant absent, être un modèle pour l'enfant. Nous voyons donc que la famille est un facteur clé dans la compréhension du phénomène de la délinquance et de la criminalité.

« ...parmi divers facteurs pouvant contribuer à la délinquance, le manque de surveillance de la part des parents ainsi qu'une situation familiale malheureuse ressortent comme étant les facteurs contributifs les plus importants de la délinquance. » (D'Amours, 1995, p.39)

Évidemment, celui-ci se rattache plus aux adolescents qu'aux adultes; toutefois, comme dans le cas de l'appartenance à une minorité ethnique, il détermine en grande partie ce que l'enfant sera appelé à devenir à l'âge adulte.

2.3.2- Facteurs individuels

Naturellement, les facteurs sociaux à eux seuls ne peuvent expliquer toute l'ampleur de la délinquance et de la criminalité. Il faut également se pencher sur les facteurs individuels, qui sont tout aussi importants. Ces derniers sont plus nombreux que les premiers et se rencontrent, encore une fois, tout autant chez les adolescents que chez les adultes. Voyons chacun plus en détails. Dans un premier temps, une condition physique anormale peut être à la source de la délinquance et de la criminalité. Si l'individu présente certains traits physiques anormaux et apparents aux yeux de tous, cela peut engendrer chez lui des complexes, donc une frustration permanente. Cette frustration peut, à son tour, l'inciter à poser certains gestes délictueux afin d'évacuer celle-ci. Le crime devient alors un mécanisme de compensation. Dans le même ordre d'idée, une déficience neurologique ou endocrinienne peut avoir le même effet. Dans le cas de la déficience neurologique, l'individu a des capacités mentales restreintes et peut, par exemple, présenter un degré d'influencabilité beaucoup plus grand que la normale. Pour ce qui est de la déficience endocrinienne, cette dernière peut également provoquer des troubles comportementaux. Il a été observé que la surproduction de sérotonine ou de dopamine, qui sont des neurotransmetteurs, est souvent la cause de l'hyperactivité. L'hypoglycémie, quant à elle, peut engendrer un comportement plus agressif chez l'individu qui en est atteint. Nous voyons donc que les troubles physiques se prolongent dans certains cas au comportement. Selon D'Amours, « ...la recherche biomédicale a permis d'établir que certaines déficiences

neurologiques, physiologiques ou endocriniennes peuvent modifier profondément le comportement des individus. »(1995, p.39). Toutefois, ce n'est pas la cause la plus importante de la délinquance ou de la criminalité, et nous y reviendrons d'ailleurs un peu plus loin en apportant cette fois une distinction entre gars et filles. Il nous faut chercher encore plus loin dans les facteurs individuels.

Un autre facteur digne de mention est l'abus d'alcool ou de drogues. En effet, il est facile d'associer les deux phénomènes. Selon le Comité permanent de lutte aux drogues, 70% de la criminalité est liée à l'abus ou au trafic de drogues. Ce sont surtout les drogues dures, difficiles à trouver ou encore coûteuses qui sont reliées à un comportement criminel quelconque, surtout en matière de trafic. Pour ce qui est de l'incidence de la consommation de drogues et d'alcool, c'est qu'elles facilitent tout simplement le passage à l'acte. À titre d'exemple, certaines recherches américaines citées par Brochu dans D'Amours (1995) ont démontré qu'entre 8% et 37% des jeunes délinquants consomment de la drogue. Nous voyons donc que l'incidence de ce facteur est à double sens. L'alcool ou la drogue peuvent être une cause de certains délits, particulièrement en ce qui concerne l'approvisionnement (l'individu a souvent recours au vol). Mais la consommation de telles substances peut faire partie en soi du schème délinquant puisque la personne peut consommer sous l'influence du groupe, de la famille ou encore pour se donner l'illusion d'une réalité différente et ainsi oublier sa misère dans d'autres aspects de sa vie.

Vient ensuite un autre facteur individuel important. Il s'agit de l'ajustement émotionnel inadéquat. Selon Pelletier (cours Délinquance et criminalité, 1998), certains individus sont incapables de s'ajuster à tout ce qu'ils vivent. La personne rencontre trop de frustrations découlant des situations non adaptées à ses besoins et il en résulte un déséquilibre au niveau mental. Par exemple, trop de rejets autant que la surprotection de la part de son entourage neutralise une bonne partie du développement de l'individu et l'empêche de s'assumer tel qu'il est. Toutefois, l'ajustement émotionnel inadéquat est relié à l'ensemble des événements et émotions vécus par la personne et non pas à un élément isolé. Dans le même ordre d'idée, une faible estime de soi est également un facteur qui peut être à l'origine de la délinquance ou de la criminalité. Le passage à l'acte délictueux devient alors une façon pour l'individu de se valoriser, à ses propres yeux ainsi qu'à ceux de son groupe d'appartenance, ce dernier étant souvent de la même trempe.

Un faible niveau d'engagement peut aussi être à la source du phénomène qui nous intéresse, tant chez les adolescents que chez les adultes. Que ce soit au niveau académique, au travail ou dans les loisirs, le fait de ne pas chercher à dépasser ses limites peut entraîner le passage à l'acte criminel. Ce dernier représente le défi que l'individu n'a pas trouvé dans d'autres aspects de sa vie. Il a le sentiment d'être inutile et le crime devient une source de revalorisation. « *Plus un jeune s'engage personnellement et socialement, moins il risque de commettre des crimes.* » (Fréchette et LeBlanc, 1987, p.43). Nous pouvons relier le faible niveau d'engagement avec l'estime de soi dont nous venons de traiter.

Finalement, les problèmes scolaires peuvent aussi être une cause de délinquance. Évidemment, cela rejoint pour une grande partie les adolescents, mais a une influence considérable sur l'adulte en devenir qu'il représente. Les problèmes scolaires engendrent un aggravement des autres troubles comportementaux s'il sont présents au départ. Ces derniers peuvent mener l'individu à l'expulsion de l'école, ce qui est souvent la première forme d'exclusion sociale. Encore une fois, le crime devient une source de revalorisation. Les échecs scolaires répétitifs causent souvent le rejet de l'institution scolaire, et ce rejet se prolonge généralement à la société dans son ensemble. Toutefois, il y a une nuance à apporter à cette notion de décrochage. Selon Fréchette et LeBlanc (1987), le comportement délinquant tend à diminuer si le décrochage est suivi d'une période d'emploi stable. À l'inverse, il augmente s'il est suivi d'une période d'inactivité de la part de l'individu. Notons que 86% des délinquants judiciairisés sont reconnus comme étant des décrocheurs. Donc, les problèmes scolaires, notamment le décrochage peuvent dans certains cas expliquer le comportement délinquant, mais pas dans tous.

2.3.3- Théorie de Murlock

Pour continuer l'inventaire des facteurs individuels pouvant conduire à la délinquance, il est intéressant de s'arrêter un instant sur la notion de motivation. Sans motivation particulière, l'individu ne sera pas tenté de commettre des délits, et ce même s'il présente certaines caractéristiques propres aux délinquants et aux criminels. Autrement dit, même si la personne représente le portrait type de la délinquance, elle ne commettra pas de délits sans qu'une autre

force l'y pousse. C'est ce que l'on appelle, dans le langage de la psychologie, la théorie des causes prédisposantes et des causes motivantes.

Cette théorie élaborée par Elizabeth Murlock (Pelletier, 1998) affirme qu'il existe deux sortes de causes tout à fait différentes mais qui sont appelées à interagir de façon précise, interaction qui détermine le passage ou non à l'acte délictueux. Ces causes rejoignent, à quelques exceptions près, celles que nous venons de présenter comme étant individuelles ou sociales. Par contre, ce qui est important ici, c'est leur agencement précis à un moment donné. De façon générale, la théorie de Murlock explique que les causes prédisposantes créent un terrain propice à la délinquance ou à la criminalité, et lorsqu'elles sont associées à une ou des causes motivantes il y aura presque à coup sûr apparition du phénomène qui nous intéresse. Toutefois, s'il n'y a pas de causes motivantes, les chances de voir apparaître la délinquance ou la criminalité sont pratiquement nulles.

Afin de ne pas se répéter inutilement, nous ne ferons ici qu'énumérer les différentes causes prédisposantes et motivantes puisqu'elles rejoignent pour l'essentiel celles présentées précédemment. Voyons tout d'abord en quoi consistent les causes prédisposantes. Selon l'auteur, elles sont au nombre de dix et relèvent de trois ordres, soit biologique, psychologique et social. La première est le quotient intellectuel. Une condition physique anormale est la deuxième cause prédisposante. Dans le même ordre d'idée, les troubles du cerveau et, entre autres, l'épilepsie peuvent engendrer une plus grande irritabilité aux aléas de la vie. Il s'agit de la troisième cause prédisposante. Une autre cause prédisposante est l'attitude défavorable envers l'école. Ensuite vient la cause reliée à l'ambiguïté des valeurs morales.

Cette dernière cause rejoint directement la suivante, celle des conditions environnementales défavorables. Ensuite vient la cause reliée aux temps libres. Trop de temps libres crée de l'ennui, ce qui peut pousser l'individu à poser des gestes criminels dans le but de se désennuyer.

Une autre cause prédisposante, toujours selon Murlock, est celle concernant les conditions familiales. Lorsque les relations affectives entre les membres sont pauvres, ou encore lorsque les conflits familiaux ne sont pas réglés de façon adéquate, cela engendre des tensions qui mènent encore une fois au passage à l'acte. Le degré de socialisation est aussi une cause

prédisposante importante. C'est en somme comment le milieu permet à l'enfant et l'adolescent d'intégrer les normes sociales et comment il l'accompagne dans son apprentissage. Finalement, la dernière cause prédisposante est la communication véhiculée par les médias.

Voyons maintenant les causes motivantes, celles qui, lorsqu'elles sont associées à une ou des causes prédisposantes, créent presque assurément de la délinquance ou de la criminalité. Elles sont au nombre de six et relèvent de deux ordres, soit les causes planifiées et les causes impulsives. Les causes planifiées ont comme caractéristiques qu'elles ont un but particulier, précis, qu'elles témoignent d'un délit préparé à l'avance. Pour leur part, les causes impulsives ont ceci de particulier: les délits qu'elles engendrent répondent à une frustration. L'individu vient de vivre une contrariété et, presque immédiatement, il passe à l'acte. Il est intéressant de noter que la majorité des adolescents qui commettent un délit le font de cette façon impulsive.

La première cause motivante est l'insatisfaction face à la situation matérielle. Une deuxième cause motivante est celle concernant les émotions fortes. La troisième cause renvoie à l'état d'ennui et la quatrième concerne le sentiment d'infériorité. Le désir de gratification sexuelle immédiate est aussi une cause motivante. Toutefois, celle-ci ne s'applique que dans le cas des agressions sexuelles. Finalement, la dernière cause motivante est la revendication d'indépendance.

Afin de conclure cette partie, rappelons simplement que, selon la théorie de Murlock, les causes prédisposantes seules ne peuvent expliquer la délinquance et la criminalité. Il est essentiel qu'une cause motivante leur soit associée afin qu'il y ait passage à l'acte. Si nous avons jugé pertinent d'inclure cette théorie dans ce travail, malgré le fait que la plupart des dimensions qui la composent aient été traitées précédemment et que l'auteur semble manquer de rigueur intellectuelle, c'est pour mettre en lumière l'importance de la notion de motivation. Cette dernière est tout particulièrement éloquente quant à la compréhension du phénomène de la délinquance et de la criminalité. Nous avons eu recours au *Dictionnaire de la psychologie moderne* afin de souligner ce point :

« Il n'y a pas de conduite sans motivation. Il faut qu'un excitant extérieur vienne solliciter l'esprit pour qu'il entre en action. La notion de motivation rend compte des multiples facteurs qui, à un moment donné, déterminent les

comportements des individus. » (Dictionnaire de psychologie moderne, 1967, p.331)

2.4- L'INFLUENCE DU SEXE

Après avoir traité du phénomène de la délinquance et de la criminalité dans sa globalité, il est temps de le voir sous un nouvel angle, le sexe. Tout d'abord nous traiterons des causes qui semblent avoir plus d'incidence chez les garçons que chez les filles, et vice versa. Ensuite, nous verrons les causes biologiques. Finalement, nous approfondirons la théorie des rôles sexuels sur laquelle nous fonderons en grande partie nos entrevues.

2.4.1- Les causes selon le sexe

Premièrement, tentons de répondre à la question suivante: quelles causes inhérentes à la délinquance et la criminalité se retrouvent plus chez les hommes que chez les femmes? Comme nous l'avons montré précédemment, la famille a une grande influence sur le développement de la personne et certaines lacunes ou problèmes que nous y retrouvons parfois peuvent engendrer un comportement délictueux dans l'avenir. Certains de ces problèmes ou lacunes dans la famille ont une portée plus grande sur les garçons et d'autres sur les filles. Voyons tout d'abord les causes qui ont plus de portée pour les garçons. Les conflits entre les parents ainsi que la violence familiale en sont un exemple. En effet, selon Colvin et Pauly (1983) cités dans D'Amours (1995), il a été démontré que la présence sur une base régulière de disputes entre les parents devant les enfants est un facteur propice au développement de la délinquance, et ce surtout chez les garçons. La présence de violence familiale a le même effet, et il est encore une fois plus prononcé chez le sexe masculin. Toujours en regard de la famille, l'absence du père augmente souvent les probabilités que le garçon devienne délinquant. Toutefois, aucunes données ne sont disponibles quant à l'effet de l'absence de la mère sur les filles.

La famille présentant certains problèmes ou lacunes aurait une influence négative sur la délinquance masculine. Cela dit, ce ne sont pas tous les auteurs qui s'entendent sur cette affirmation. En effet, selon Biron, Gagnon et LeBlanc, l'influence de la famille est plus importante pour les filles que pour les garçons. Ces derniers affirment que les filles sont plus

sensibles aux différents problèmes familiaux, tout particulièrement en ce qui concerne la rupture.

« ...la famille apparaît être un élément dont l'influence est plus grande chez la fille que chez le garçon. Il ressort en effet que la fille est beaucoup plus sensible que le garçon à toute rupture parentale et que ce manque constitue davantage pour les filles que pour les garçons un facteur prédisposant à la délinquance. »(1980, p.56).

En somme, les écrits montrent que les problèmes familiaux sont un facteur prédisposant dans le développement de la délinquance. Malgré le fait que tous les auteurs ne s'entendent pas sur leur portée, il ressort néanmoins que certains problèmes ont plus d'influence sur un sexe que sur l'autre. La violence semble toucher davantage les garçons et les ruptures, les filles. Bien que ces affirmations aient leurs limites, il nous semble pertinent de les présenter puisqu'elles sont directement liées au phénomène de la surreprésentation masculine, dont nous allons maintenant traiter.

2.4.2- Causes biologiques

Les facteurs que nous venons de voir ne déterminent pas fondamentalement la différence entre filles et garçons. Pour voir ces différences, objet de notre recherche, il nous faut voir deux nouvelles dimensions. La première concerne les caractéristiques biologiques propres aux hommes. Ces derniers présentent en effet des prédispositions biologiques à une certaine forme de violence. Selon Ferland et Cloutier, la testostérone est sans aucun doute la principale explication de la surreprésentation masculine en regard de la condition biologique, en faisant abstraction de la notion de force physique. De nombreuses recherches ont démontré que la testostérone est à la source de la plus grande agressivité généralement rencontrée chez la gent masculine.

« Certains auteurs ont indiqué que le profil hormonal masculin, dont le taux élevé de testostérone, générateur d'une plus grande agressivité, serait lié à cette surcriminalité masculine. Certaines déficiences neurologiques, physiologiques ou endocriniennes y seraient également rattachées. » (Ferland et Cloutier, 1996, p.22)

Toujours selon les mêmes auteurs, plus le taux de cette hormone est élevé chez un homme, plus celui-ci a tendance à présenter un comportement violent, et plus le degré de violence de ce comportement sera élevé. Toutefois, les hommes ne sont pas tous violents même si tous ont de la testostérone.

D'Amours abonde dans le même sens que les auteurs que nous venons de citer :

« Ainsi, la recherche biomédicale a permis d'établir que certaines déficiences neurologiques, physiologiques ou endocriniennes peuvent modifier profondément les comportements des individus. Par exemple, une déficience ou une surproduction de certains neurotransmetteurs comme la dopamine ou la sérotonine peuvent provoquer des troubles de comportements... » (D'Amours, 1995, p.39)

Ce dernier précise que le pourcentage de crimes commis par des gens de sexe masculin relié à cette influence biologique est à ce moment-ci inconnu. Il atteste toutefois que nous ne pouvons passer outre leur influence et que *« on doit retenir qu'ils peuvent, dans certains cas, permettre l'éclosion d'un comportement violent ou criminel. »* (D'Amours, 1995, p.39)

Les caractéristiques biologiques peuvent donc dans certains cas expliquer la surreprésentation masculine dans la délinquance et la criminalité.

2.4.3- Théorie des rôles

Au-delà des caractéristiques biologiques, il existe un autre facteur tout aussi important qui contribue à créer une dichotomie sexuelle. La revue des écrits nous a permis de nous rendre compte que le facteur le plus important de la délinquance masculine est le rôle social.

Pour George Herbert Mead, le fondement de la socialisation réside dans le langage. Selon sa conception, dans nos interactions sociales, en appréhendant la signification des mots et des gestes des personnes avec lesquelles nous échangeons, nous intériorisons *un monde de significations communes* à partir desquelles nous connaissons le monde et nous nous définissons. La socialisation consiste, par le biais du langage, à faire siennes les valeurs et les conduites d'un groupe, à adopter les *rôles* et les *attitudes* d'un milieu. Nous sommes, dit

Mead, en continuelle interaction avec ce *monde culturel intériorisé* sous forme d'idées, d'attitudes (*un état de disposition psychique, fondé sur l'expérience, qui exerce une influence directrice sur le comportement de l'individu à l'égard d'un objet* (Pierre Badin, 1977, p.147-148.)) et de rôles (*configuration de modèles de conduite associées à une position ou fonction dans un système*(Gilles Ferréol, 1991, p.251.)) qui dictent notre façon d'agir et forgent notre identité.

Pour bien spécifier la conceptualisation de notre recherche, nous utiliserons le concept plus spécifique de *rôle sexuel*. Ce dernier est défini comme un « *ensemble de comportements, d'attitudes et d'activités attribués aux femmes et aux hommes dans une culture donnée.* »(Claire Denis et al., 1991, p.251.) Ces rôles sexuels qui font que les hommes et les femmes sont différents sont, selon Elena Gianini Belotti, appris à partir du tout jeune âge en vertu des attentes que les parents et la famille ont envers leurs enfants. Cet apprentissage se poursuit toute la vie en réponse aux attentes des pairs. Pour éclaircir la notion d'apprentissage de rôle sexuel nous pouvons donner ici l'exemple de parents qui peindront la chambre de leur petit garçon en bleu et celle de leur petite fille en rose ou qui offriront pour Noël une poupée à une fille et un camion à un garçon. Bien sûr, ces exemples peuvent sembler stéréotypés mais la réalité ne s'en éloigne pas tellement bien qu'étant quelques fois plus subtile.

Ce qui suit montrera en quoi les différences dans les rôles sexuels peuvent entraîner une différence dans la criminalité des hommes et des femmes.

Dans un article intitulé *La pacification des mœurs et ses limites. Violence, chômage et crise de la masculinité*, Hugues Lagrange explique que l'élévation de la violence depuis deux décennies en France est attribuable à deux mouvements. Le premier est une crise du travail, auquel est relié une absence de projet professionnel et une réduction de *l'univers des possibles* pour les individus qu'offrait l'opportunité d'une ascension sociale. Le deuxième mouvement est une crise de la masculinité qui est reliée à l'évolution des rapports de sexe et au déclin de la domination des hommes dans les sphères privées et publiques. Lagrange montre par des données statistiques comment la montée du chômage et celle des crimes (vols avec violence) connaissent exactement la même progression dans les dernières décennies. De plus, la poussée croissante des mouvements de femmes, à cause des progrès de la contraception et plus

récemment du droit à l'avortement ont ébranlé les assises de la domination masculine. La crise de l'institution du mariage et celle du rapport patriarcal sont inséparables de ce mouvement.

Cette montée de la violence dit Lagrange, chiffres à l'appui, est pour l'essentiel le fait des jeunes hommes :

« La plupart des délinquants, violents ou non, sont des hommes entre 15 et 35 ans. C'est aussi chez les hommes dans cette phase de la vie que l'incidence de la toxicomanie est la plus importante; c'est encore chez les hommes jeunes que les taux de suicide sont les plus hauts et se sont élevés très sensiblement au cours des années 1975-1985. » (Lagrange, 1998, pp.65-66)

Selon Lagrange on ne peut que postuler que la criminalité, le suicide et la toxicomanie que l'on observe actuellement sont spécifiquement des expressions masculines de la difficulté d'être . Cette difficulté d'être est le symptôme *d'un manque de reconnaissance* des jeunes hommes.

Lagrange donne des exemples de moyens que prennent les jeunes pour combler le besoin de reconnaissance :

« Les carrières délinquantes souvent engagées dans l'adolescence, semblent rapporter des « thunes » rapidement, mais aussi de la réputation locale : elles sont une source de prestige alternative à la voie légale. Des jeunes dépourvus d'un projet crédible d'ascension, ou même de réussite par des voies illicites, cherchent l'appréciation dans le regard de ceux qui vivent la même galère qu'eux, et non dans l'accomplissement d'un plan de vie autonome. Ils portent des blousons Chevignon et des Reebok, ont un pitt-bull parce que c'est la mode. Il leur faut arborer des indices localement tangibles d'une réussite, il leur faut se procurer du fric pour exister : la délinquance acquisitive atteint des sommets en même temps que les embrouilles et les violences. » (Lagrange, 1998, p.64)

Dans son ouvrage *Adolescence et crise. La quête de l'identité.*, Erikson montre comment l'adolescence est une période de crise chez l'être humain. C'est une période de la vie où l'individu fait une sorte de bilan des acquis identitaires des étapes précédentes (affectifs, sexuels, intellectuels, sociaux) et les consolide en une définition de soi durable.

Lorsque la définition de soi s'avère trop difficile, il en résulte un *sentiment de confusion des rôles*. C'est un danger véritable à cette période de la vie où de nouveau le corps change radicalement de proportion, où la maturité génitale inscrit dans le corps et l'imagination toute sorte de poussées instinctuelles contradictoires et où enfin la vie s'ouvre devant le sujet avec une variété de choix (par exemple le choix d'une profession avec tout ce que ça implique) qui sont source de conflits.

Erikson conçoit cette période de l'adolescence comme un *moratoire psychosocial*, c'est-à-dire une sorte de délai pour intégrer et synthétiser tous les éléments d'identité et pour en arriver à une définition de soi qui sera déterminante pour le futur :

«Un moratoire est une sorte de délai accordé à quelqu'un qui n'est pas encore prêt à faire face à une obligation ou imposé à celui qui aurait besoin de prendre son temps. Par moratoire psychosocial, nous entendons alors un délai pour des engagements d'adulte, et cependant ce n'est pas seulement un délai. C'est une période caractérisée par une marge d'options diverses, accordées par la société et par un comportement ludique provocateur de la part des jeunes, comportement profond encore que passager chez ces mêmes jeunes, et qui se termine du côté de la société, par une confirmation plus ou moins solennelle de cet engagement. Chaque société institutionnalise un certain moratoire pour la majorité de la population jeune. La plupart du temps, ces moratoires coïncident avec des apprentissages et des aventures en fonction des valeurs proposées par la société. Le moratoire peut constituer : « un temps pour se perdre » (lost youth) ou pour étudier, un temps pour le sacrifice de soi ou pour les fredaines – et, à l'heure actuelle, souvent un temps pour la maladie ou la délinquance. » (Erikson, 1968, p.164)

La société guide et précise les choix de l'individu. L'adolescent, en quête d'identité, reçoit donc l'appui du groupe social de référence pour se définir : ses compagnons d'âge, des figures de leaders, sa classe, sa nation.

Lagrange dit que les jeunes hommes ont actuellement un problème de manque de reconnaissance de leur masculinité. Autrefois la société permettait aux hommes d'exprimer leur rôle masculin (attitudes et valeurs masculines : force virile, dominateur, rôle du protecteur et de pourvoyeur) dans le travail comme dans la vie de famille. Lagrange donne l'exemple des dealers de crack portoricains de l'est de Harlem et des maghrébins dans la société urbaine française qui forment des gangs de rue, pour montrer comment dans une société où se vit une crise du travail et une crise de la masculinité, les enfants d'émigrés ne peuvent vivre les valeurs viriles de leur père.

« La violence s'inscrit au carrefour des changements globaux –évolution des rapports de sexe, mise en cause des valeurs patriarcales- ou plus conjuncturels –réduction du travail non qualifié disponible. Chez ces jeunes, à travers la violence s'affirme une revanche sur les galères de leur vie quotidienne dans des citées « pourries », sur la honte associée à la relégation dans des filières dévalorisantes et des stages sans débouchés, aux humiliations subies par leurs parents et pas toujours assumées comme tel. »

(Lagrange, 1998, p.72)

En sommes, les hommes vivent actuellement un problème de reconnaissance de leur rôle traditionnel de personnage dominant dans différentes sphères de la société. Ils étaient historiquement les dominants et percevaient les femmes comme « dominables ». Le problème est que la société d'aujourd'hui, avec les nouvelles valeurs qui la caractérisent, n'accepte plus cette position des hommes et les empêche par le fait même de remplir le rôle que ces derniers croient leur être dévolu. Il en résulte un malaise, une difficulté d'être chez ceux-ci qui les pousse à rechercher ailleurs un endroit où leur domination sera acceptée, voire gratifiée. Ce constat montre que non seulement les hommes ont des assises solides en matière de valeurs, mais aussi que malgré le changement qui s'est opéré dans la société, ils tentent désespérément d'y survivre en projetant ailleurs leur besoin de reconnaissance et de domination. Ce dernier

point explique pourquoi les hommes adoptent une attitude protectrice envers les femmes et dévalorisent fortement la criminalité féminine. Une telle attitude a toujours existé, témoin de leur quête du monopole de la domination, mais elle devient tout particulièrement intéressante dans la compréhension du phénomène de la criminalité que nous proposons puisqu'elle rend bien compte de la surreprésentation masculine que nous avons observé.

3- HYPOTHÈSES

Nous avons précédemment répondu, grâce aux données statistiques, à une partie de notre question de recherche qui était à savoir s'il y avait une différence entre les jeunes hommes et les jeunes femmes en ce qui a trait à la délinquance et la criminalité. Il est clair que les hommes commettent plus de crimes que les femmes, dans un ordre de 90% contre 10%. De plus, les hommes commettent des crimes plus violents et de plus grande intensité que ceux des femmes. Il nous reste à découvrir l'ampleur de l'influence des rôles sexuels dans la délinquance et la criminalité des jeunes selon le sexe. Pour ce faire, nous avons émis des hypothèses qui sont en fait davantage des pistes de recherches que des hypothèses à proprement parler; notre enquête ne nous permettrait pas de les confirmer ou de les infirmer de manière scientifique.

Notre hypothèse principale est que **les intervenants perçoivent que la plus grande propension des jeunes hommes à la délinquance et la criminalité vient d'un malaise dû à l'ambiguïté du rôle social.**

Nous avons par la suite identifié des sous-hypothèses qui nous éclaireront sur l'hypothèse mentionnée plus haut. Ces sous-hypothèses sont :

- les intervenants remarquent que les gens en général voient différemment le jeune homme criminel et la jeune femme criminelle
- les intervenants agissent différemment envers les jeunes hommes et les jeunes femmes criminels
- les intervenants remarquent que les motifs du crime sont différentes selon le sexe
- les jeunes hommes et les jeunes femmes criminels se voient différemment en tant que criminels.

C'est en somme les hypothèses que nous nous proposons d'examiner au cours de nos entrevues réalisées auprès de divers intervenants. Nous tenons toutefois à préciser deux choses. Premièrement, un grand nombre des causes de la criminalité énoncées plus tôt dans cette recherche, entre autres dans la théorie de Murlock, ne sont pas prises en considération dans nos hypothèses. Nous justifions ceci par le fait que le rôle social conditionne en soi ces causes et qu'il serait par le fait même inutile de s'attarder spécifiquement sur celles-ci. Les causes ne sont que la surface d'une réalité sous-jacente liée au rôle social. Deuxièmement, il est possible que lors des entrevues certains phénomènes qui nous étaient jusqu'alors inconnus ressortent de l'analyse. Si cela se produit, certaines conclusions pourront sortir du cadre de nos hypothèses.

4- OPÉRATIONNALISATION

Afin de traiter des hypothèses mentionnées précédemment, il nous faut maintenant rendre opérationnel le concept de rôle social. Dit plus simplement, il nous faut trouver des indicateurs concrets et observables pour chacune des hypothèses. Il faut mentionner ici que les indicateurs ne font pas nécessairement partie des principales questions d'entrevue. Ils sont plutôt sujets à des sous questions servant d'aide à l'intervenant s'il en a besoin. Comme les répondants sont des professionnels nous préférons utiliser des termes qui leurs sont propres afin d'obtenir des réponses où nos indicateurs apparaîtront. L'opérationnalisation se présente en quatre volets.

Dans un premier temps, la façon dont sont perçus les jeunes criminels de la société en général nous est rapportée par l'intervenant par ses observations sur les parents des délinquants et délinquantes, par ses observations des divers traitements que les autorités législatives réservent aux jeunes des deux sexes et possiblement par les remarques qu'il entend de la part de ses proches. Les jeunes pourront être perçus comme irrécupérables ou comme victimes, comme nuisance ou comme des êtres humains. Plusieurs synonymes pourraient être rajoutés à la liste mais ce ne serait pas pertinent de les présenter ici.

Par la suite, il nous faut observer l'attitude de l'intervenant et ses méthodes envers ses clients. Il pourra agir comme une « mère poule » et être très protecteur avec eux. Il pourra également emprunter l'attitude directive du sergent d'armée ou tout simplement agir avec eux en tant qu'ami. Il est évident que l'attitude changera légèrement en même tant que l'intervenant mais il nous faudra voir s'il y a une tendance vers un type d'attitude spécifique au sexe des clients.

Troisièmement, nous verrons si ce qui pousse les jeunes au crime varie selon le sexe. La criminalité pourra être une prise de pouvoir, une façon de se rebeller, une réaction aux malaises que vivent les jeunes ou tout simplement un acte qui est commis sur le moment. Cette question est sans doute celle qui demande le plus d'analyse de la part des intervenants et il est possible que certains d'entre eux n'aient pu y répondre. Toutefois, ce volet garde sa pertinence dans le cadre d'une recherche telle que la notre puisque c'est ici que nous voyons si le jeune homme réagit à l'ambiguïté du rôle qu'il se doit d'accomplir.

Finalement, un dernier volet nous permet à la fois de vérifier si la différence dans le rôle sexuel des jeunes hommes et des jeunes femmes peut expliquer l'écart dans la délinquance et s'il y a une malaise chez les jeunes hommes. Nous étudions ici les attitudes des jeunes délinquants et la perception qu'ils ont d'eux-mêmes selon les intervenants. Il nous faut voir s'il sont fiers ou honteux, repentants, victorieux ou défaits, s'ils veulent se prendre en main ou s'ils s'aiment en tant que délinquants. Encore une fois ici plusieurs synonymes des indicateurs peuvent être utilisés mais ce qui importe est d'identifier une tendance claire dans l'analyse des entrevues pour arriver à certaines conclusions.

5- PRÉ-ENQUÊTE

Nous avons réalisé deux entrevues préliminaires avec l'aide de grilles d'entrevues exploratoires afin d'avoir un aperçu des réponses que donneraient les répondants. L'un des intervenants avait déjà travaillé dans un centre d'accueil fermé mixte en Gaspésie et travaille présentement dans une école auprès d'étudiants à problèmes. L'autre est intervenant auprès de jeunes ayant commis des crimes plus légers et il qualifie ses modes d'interventions d'alternatifs ; les jeunes délinquants qui sont mis sous sa responsabilité font, entre autres, des travaux communautaires.

Dans un premier temps, même si les deux intervenants interrogés sont à la fois au service des garçons et des filles, la surreprésentation des jeunes hommes est si grande que leurs réponses précises portent surtout sur les garçons. Les réponses que les intervenants donnent à propos des filles sont basées sur des observations qu'ils font, mais une bonne partie de ces réponses est basée sur la spéculation. La nécessité de passer des entrevues non seulement à des intervenants auprès des deux sexes de criminels ou délinquants mais également à des répondants agissant seulement chez les filles ou seulement chez les garçons s'est donc fait fortement sentir pour que nous puissions avoir accès à de plus nombreux points de vue. C'est ce que nous avons fait pour la prochaine partie de l'enquête.

De plus, le type d'intervention que font les responsables semble avoir une influence sur son type de réponse. Par exemple, l'intervenant qui travaillait dans un centre d'accueil avait une vision plus classique des causes de la criminalité. Cette vision était basée en gros sur la responsabilité de la famille, l'influence des gangs, le manque de valeurs, etc. Pour sa part, l'intervenant ayant des méthodes alternatives ne voyait aucune cause générale à la criminalité. Pour lui, un jeune qui pose des gestes délinquants le fait sur le moment sans penser au lendemain et aux conséquences. Il pose ses gestes souvent en gang mais seulement parce que c'est plus «le fun» et non parce que la gang est nécessairement une source d'influence négative. Ce dernier intervenant, bien que voyant des différences majeures dans le nombre de garçons et de filles incriminés, ne pouvait voir aucune différence dans les causes des actes de chacun des deux sexes. Selon lui, la différence dans les chiffres vient en grande partie du traitement de la loi envers les jeunes. Les intervenants voient tellement une même réalité avec des yeux différents que nous avons vu la nécessité d'avoir une grille d'entrevue très souple pour pouvoir l'adapter aux intervenants.

Les questions que nous avons posé aux répondants ont dû être plus générales que celles que nous avons préparées dans notre schéma d'entrevue de départ. Les intervenants ne sont pas nécessairement au courant de certains détails ou certaines théories qui ne touchent pas directement leur pratique ou s'ils le sont, ils préfèrent ne pas s'avancer sur ce qui dépasse leur champs d'expertise. Après avoir posé une question qui ne touchait pas directement les intervenants, ceux-ci donnaient des réponses comme «mnoui, j'imagine que c'est possible» et rien de plus précis puisque ces questions ne touchaient pas leur encadrement de tous les jours.

Il nous a donc fallu des questions générales qui laissent aux intervenants une certaine souplesse dans leurs réponses et où ils ne sont pas obligés de connaître la vie du jeune. Les questions doivent également toucher directement l'intervention qu'ils font auprès des jeunes et les relations qu'ils ont avec eux.

Finalement, sur les questions portant directement sur les rôles, les réponses émises par l'un et l'autre des intervenants furent plutôt vagues; ils ne voyaient pas ce que l'on entendait par rôles sociaux. Toutefois, en donnant des réponses à d'autres questions, les intervenants ont fait ressortir certains facteurs étant reliés aux rôles sociaux. Par exemple, pour le premier intervenant, ce qui expliquerait la sous-représentation des jeunes femmes au niveau de la criminalité serait une plus grande maturité ou une plus grande responsabilisation de leur part. Cette idée de maturité peut être associée à une notion de rôle social selon laquelle la société juge qu'une fille se doit de vieillir plus rapidement qu'un garçon.

Pour l'autre intervenant, nous voyons une certaine apparition des rôles sociaux lorsqu'il dit que l'on voit moins de filles criminalisées parce que les autorités décident de moins les punir. Cette décision de moins punir les jeunes femmes ne peut s'expliquer que par la vision différente que l'on a des femmes et des hommes. Cette vision différente s'explique encore une fois par une façon différente d'attribuer les rôles sociaux à l'un et à l'autre des deux sexes. Pour la suite de notre enquête, il a fallu poser aux intervenants des questions qui étaient centrées sur leur action auprès de jeunes de façon à obtenir des réponses plus précises sur les rôles sociaux puisque ceux-ci semblent nous mettre sur de bonnes pistes.

6- MÉTHODOLOGIE

Dans la première partie de notre enquête, nous avons dressé un portrait général de la situation de la criminalité et de la délinquance des jeunes au Québec. Pour ce faire nous avons eu recours en grande partie à des données de Statistique Canada. La validité de ces chiffres n'est pas à remettre en cause puisque qu'ils représentent un recensement des accusations ou condamnations. Nous avons également effectué une recherche bibliographique portant sur le sujet de la criminalité des jeunes selon le sexe. Les premières parties rédigées en novembre et

décembre 1998 avaient pour but de nous orienter pour la seconde partie de ce travail. Cette dernière a été effectuée dans les quatre premiers mois de 1999.

Cette seconde partie, le terrain proprement dit de notre étude, a consisté en des entrevues avec dix intervenants auprès de jeunes délinquants ou criminels. En interrogeant des intervenants, nous voulions obtenir un second regard sur les tendances que nous avons observées lors de notre analyse statistique et dans notre revue de la littérature au sujet de la délinquance et de la criminalité. Ces tendances, rappelons-le, sont les suivantes : les jeunes hommes commettent un plus grand nombre de crimes que les femmes, environ 90% de tous les crimes sont perpétrés par des hommes, et les crimes des hommes peuvent être plus violents et de plus grande ampleur que ceux des femmes. Nous voulions également voir si le malaise des jeunes hommes que décrivent différents auteurs était observé par les intervenants.

Les entrevues auprès des intervenants devaient également nous éclairer sur les hypothèses émises dans la première partie de ce travail. Nous les avons interrogés sur leur façon d'agir avec les jeunes et nous avons cherché à connaître leurs observations générales concernant la criminalité en général et plus particulièrement sur les distinctions entre les sexes

Comme le Conseil permanent de la jeunesse nous a fait la demande d'une recherche à titre exploratoire, et que les ressources et le temps nécessaire nous ont manqué, nous n'avons pas tenté d'aller interroger des intervenants dans différentes régions du Québec. Nous nous sommes restreints à dix entrevues dans la région de Québec en laissant tomber l'effet de vivre en « milieu urbain » ou en « milieu rural » sur le phénomène de la délinquance et de la criminalité.

Nous tenons à souligner que la faible participation de la part des divers Centres Jeunesse est en partie responsable du nombre réduit de répondants. Les Centres Jeunesse ne divulguent pas facilement de noms d'intervenants et lorsque nous en obtenions un, il était très difficile de prendre contact avec cette personne. Apparemment, les intervenants auprès des délinquants sont très occupés. Ce manque de disponibilité ne nous a pas permis de faire une sélection d'intervenants précis. Aussi, les renseignements recueillis lors de la pré-enquête sont inclus dans notre analyse finale. Bien que certains intervenants ne soient pas très disponibles, nous

tenons à souligner la bonne volonté des policiers auprès de qui il fut très simple d'obtenir des rendez-vous.

Dix entrevues ont été faites auprès de divers intervenants. Puisque ceux-ci oeuvrent dans des milieux variés et occupent différentes fonctions, nous devons, afin d'éclairer le lecteur, préciser quel est leur champ d'action. Parmi les dix répondants, nous retrouvons deux policiers. Ces derniers portent le titre de relationnistes puisque leur tâche consiste en de la prévention et de la transmission d'informations auprès de la population. Les huit autres répondants sont des intervenants ou intervenantes classiques, bien que leurs fonctions varient selon les cas. Certains d'entre eux travaillent dans des centres jeunesse pour mineurs, d'autres auprès des adultes. Dans ces deux types, les intervenants côtoient soit les garçons ou les filles uniquement, et dans certains cas les deux sexes à la fois. Ces intervenants peuvent aussi avoir occupé un autre emploi antérieurement ou avoir tout simplement un deuxième poste. Il faut mentionner toutefois que pour les intervenants auprès des deux sexes, les réponses ayant pour sujet les jeunes filles ne portaient pas sur un large échantillon, celles-ci étant présentes en moins grand nombre dans les Centres Jeunesse. Voici une légende des abréviations que nous avons établie afin de faciliter l'analyse des entrevues et de guider le lecteur dans sa prise de connaissance de celles-ci :

IF : Intervenant dans un centre pour fille de 12 à 18 et professeur en intervention en délinquance.

IH : Intervenant dans un centre pour garçons mineurs. Il occupe plus précisément la fonction de conseiller clinique.

IMA : Intervenant auprès d'hommes et de femmes adultes (mixte). Il occupe plus précisément la fonction d'agent de probation.

IMM1 : Intervenant auprès de jeunes mineurs des deux sexes (mixte). Délégué à la jeunesse.

IMM 2 : Intervenant auprès de jeunes mineurs des deux sexes (mixte). Travaille dans un organisme qui favorise le règlement des conflits par des moyens alternatifs.

IMM3 : Intervenante auprès de jeunes mineurs des deux sexes (mixte). A déjà œuvré dans un centre pour garçons mais travaille présentement dans un centre pour filles.

IMM4 : Intervenant auprès de jeunes mineurs des deux sexes (mixte). A travaillé dans plusieurs milieux.

IMMA : Intervenante auprès des deux sexes (mixte) pour les mineurs et les adultes. A fréquenté plusieurs milieux.

P1 : Policier.

P2 : Policier.

Comme les personnes avec qui nous avons fait nos entrevues avaient divers types d'intervention auprès de différentes catégories de jeunes, la grille d'entrevue reproduite en annexe n'est pas une copie conforme des questions posées en entrevue. Cette grille ne nous a servi que de guide au cours des entrevues et non de voie rigide de laquelle nous ne pouvions dévier. Comme cette recherche a été faite dans un but exploratoire, les résultats de notre enquête ne peuvent être généralisés, mais ils peuvent cependant offrir aux futurs chercheurs armés de moyens plus grands de bonnes pistes de recherche.

7- LES PROPOS DES INTERVENANTS

Les hommes sont beaucoup plus représentés dans les statistiques reliées à la délinquance et à la criminalité que les femmes. Afin de saisir ce problème au-delà de ce que nous fournit la littérature à ce sujet, nous avons réalisé des entrevues auprès de dix personnes qui côtoient le phénomène quotidiennement.

Notre analyse de la perception qu'ont les intervenants des phénomènes de la délinquance et de la criminalité comporte trois parties.

Dans un premier temps, nous présentons deux types de contrevenants : le *durable* et le *temporaire*. Puis nous avons cherché à faire ressortir des propos de nos informateurs les différentes motivations qu'ont les jeunes pour poser des gestes répréhensibles. Nous aborderons également la notion de «moratoire psychosocial » qui est déterminante pour les intervenants.

Dans un deuxième temps nous rapportons tout ce que les répondants nous ont décrit à propos des différences entre les sexes dans les comportements, dans les attitudes et dans la vision des choses des contrevenants.

Troisièmement, nous avons dressé un portrait général des jeunes contrevenants, d'après les propos des répondants. En gros, les intervenants observent une crise des valeurs et un changement des rôles sexuels qui, croient-ils, ont un impact considérable sur le phénomène de la criminalité et de la surreprésentation masculine qui la caractérise.

7.1-LA DÉLINQUANCE SELON LES INTERVENANTS

Nous avons dégagé des propos de nos informateurs deux profils de jeunes commettant des délits que nous pouvons qualifier de *délinquants durables* et de *délinquants temporaires*. Ceux-ci se distinguent principalement selon le degré de permanence de leur attitude délinquante. Mais nous pourrions également dire que la délinquance ou la criminalité est vécue de deux façons différentes, qui semblent correspondre, selon les informateurs, à une *étape de vie* chez le délinquant temporaire et à un *mode de vie*, voire même de survie, chez le délinquant durable.

7.1.1-Le délinquant durable ou la criminalité comme mode de vie

Le délinquant durable, comme son nom l'indique, présente «*comme un engagement qui est plus constant et qui a été jusqu'à un certain point payant avec des conséquences relatives* » (IMA). L'intervenant cité, ainsi que d'autres, réfère ici à une continuité ou une constance dans l'attitude des jeunes qui adopteront la criminalité comme mode de vie. Selon les intervenants, les personnes de cette catégorie vont commettre des délits de façon régulière, le font depuis un certain temps et le referont de toute évidence dans le futur puisque c'est de cette façon qu'ils ont appris à évoluer dans le monde.

Outre ce degré de permanence, le délinquant durable ou qui adopte la criminalité comme mode de vie affiche un comportement caractéristique. La première de ces particularités est la forme de son discours : «*Là on peut se retrouver devant un discours tout à fait plaqué ; il a compris ce qu'il fallait dire.* » (IMM1) Ce que les intervenants entendent par *discours plaqué* est le peu d'implication personnelle et l'absence générale de culpabilité : le jeune dit ce que l'intervenant veut bien entendre pour s'en sortir le plus rapidement possible. La rigidité et la froideur du discours de l'adolescent ou du jeune adulte témoignent de son état d'esprit : le

jeune ne se sent pas touché émotionnellement par ce qui lui arrive lorsqu'il est arrêté ou condamné. Il affiche une distance qui se traduit notamment par une attitude calculatrice : au lieu de se sentir coupable et de penser aux conséquences de ses gestes, il calcule plutôt, par exemple, la durée de la sentence qu'il aura à purger. « *Lui [l'habitué des centres jeunesse] c'est un calcul mathématique qu'il va faire, qu'est-ce qui faut que je fasse, que je dise pour avoir le moins de temps possible. Il est beaucoup plus centré sur le temps qu'il a à faire que sur le malaise qu'il vit par rapport au délit qu'il a commis* » (IH).

Paradoxalement, l'action des intervenants est facilitée auprès de ces «criminels de carrière» puisque ceux-ci se plient aux exigences de leur peine. Les délinquants durables savent ce qu'ils ont à faire pour être libres le plus rapidement et ils le font. Par exemple, lors de libération conditionnelle, ils vont toujours être au rendez-vous avec leur agent de probation, ce qui ne veut pas dire qu'une fois les exigences remplies, ils abandonneront leurs comportements répréhensibles. « *T'as des criminels, je dirais pratiquement de carrière, qui sont peut-être les plus faciles parce que souvent tu vois qu'ils sont capables de respecter un contrat à l'intérieur d'affaires comme ça. (...) et souvent quelques mois après la fin, tu t'aperçois dans les journaux qu'il s'est remis les pieds dans les plats, pis que ça n'a pas été long* » (IMA).

Les délinquants durables ne s'impliquent pas émotionnellement dans l'intervention et ne sont par le fait même pas enclins à changer. Nous avons constaté que pour les intervenants, ces jeunes sont «peu récupérables». Les intervenants le savent, bien qu'ils conservent malgré tout une attitude optimiste de par la nature de leur profession. Les jeunes eux-mêmes le savent aussi. Certains d'entre eux sont tellement conscients de leur irrécupérabilité qu'ils demandent immédiatement d'être référés au tribunal des adultes, même s'ils sont mineurs : « *Souvent les jeunes les plus criminalisés vont demander eux-mêmes de rentrer aux adultes, c'est-à-dire que leur décision, en fait de contrevenants, c'est de rentrer aux adultes.* » (IH). La plupart de ces jeunes sauraient très clairement qu'ils sont engagés dans une carrière criminelle.

Toujours selon nos informateurs, ces jeunes ne s'accrochent généralement à rien d'autre qu'à la délinquance comme mode de vie. Ils ne trouvent ni dans le présent ni dans le futur de bonnes raisons d'arrêter de commettre des délits. Ils voient leurs actions comme faisant partie d'une carrière comme les autres : « *Eux autres leur job, c'est qu'au lieu d'être intervenants,*

leur job, c'est de commettre des délits. » (IF). Leur vie est centrée sur la carrière de délinquant. Selon les intervenants, c'est un peu comme s'ils percevaient la criminalité comme « normale ». Lorsqu'elles se comparent à l'ensemble de la société, qui est si l'on peut dire « normale », ces personnes ne se distinguent en rien d'elle. Elles aussi sont « normales » puisque leur comportement fait partie d'une vie « normale » selon la définition qu'elles en donnent. En ce sens ils sont tout l'opposé des délinquants temporaires.

7.1.2- Une étape de vie, le délinquant temporaire

Les délinquants temporaires sont ceux ne qui commettent qu'un seul délit ou encore qui ne présentent des comportements répréhensibles que de façon épisodique. Ils se caractérisent essentiellement par un « discours *senti* » par opposition aux « discours *plaqué* » des délinquants durables. Ce type de discours, nous disent les intervenants, dénote chez le jeune, contrairement aux délinquants durables, une certaine culpabilité. « [on se retrouve]... *devant un discours qui est beaucoup plus ressenti. Là tu vois que le jeune est mal.* (IMM1) Au moment de leur arrestation, ils réalisent la bêtise qu'ils ont faite et sont conscients des conséquences que cela va entraîner. La peine à purger ainsi que le mal qu'ils ont fait sont des sources d'anxiété très fortes, contrairement aux « durables ». Ils sont donc fortement impliqués au niveau émotif. Le fait de commettre un délit est une expérience marquante dans leur cas, suffisamment marquante pour qu'ils ne recommencent plus, ou du moins, pas dans une période rapprochée. Le fait de commettre un acte criminel ne sera qu'une étape de la vie, sans plus. « (...) *ils dérogent, pis ils embarquent un petit peu dans le trip de la gang, pis ils se font influencer; ces jeunes là, ils recommenceront pas. Tu sais, ils ont comme un peu dérapés, c'est des jeunes qui vont être récupérables.* »(P2).

Plusieurs intervenants soulignent que les jeunes commettent souvent des gestes sous le coup de l'impulsion. Pour emprunter l'expression de l'un d'eux, c'est dans le « *here and now* »(IMM2) que tout se joue. Une fois le moment passé, ils pourront réfléchir à leur acte et ne plus recommencer. Si un geste est posé de façon irréfléchie, une fois l'action terminée, il est possible de revenir sur ses choix, de voir les choses différemment, contrairement à un geste qui est posé de sang froid, comme chez les délinquants durables. Les jeunes qui commettent des délits dans le cadre d'une expérience de vie, de façon passagère, sont grandement influençables et ce, à deux niveaux. Ils sont facilement influencés par leur

entourage, par exemple le groupe, ce qui peut être la source du délit. Mais par ailleurs, ils sont aussi influencés par la figure d'autorité que représentent tous ceux à qui ils ont affaire lors de leur arrestation. La peur des représailles encourues les convaincra de ne plus recommencer.

De plus, contrairement aux délinquants durables, les délinquants temporaires s'accrochent à quelque chose et pour cette raison, ils pourront être remis sur la bonne voie. « *Admettons un moment donné que ça va mal et qu'ils commettent quelque chose. Ben, ils vont pouvoir être raccrochés, les parents vont pouvoir dire : O.K. tu vas plus à ton hockey cette semaine à cause que t'as fait ceci. C'est plus facile de les raccrocher* » (IMM4). Ils ont souvent des activités ou un endroit où ils se sentent valorisés et qu'ils ont peur de perdre en posant des gestes répréhensibles.

7.1.3-Les sources de la délinquance

Tous les intervenants sont d'accord pour dire que l'environnement influence en grande partie les gens qui commettent des délits. Toutefois, nous remarquons certaines divergences d'idées; pour certains, la criminalité serait un phénomène faisant partie du bagage génétique des individus. Les intervenants reprennent ici à leur façon l'idée des théories biologiques exposées en première partie de ce travail. Pour d'autres : « *c'est de l'acquis qu'ils vont chercher les jeunes pour devenir délinquants; c'est pas inné, c'est acquis.* » (IMM4.)

Certains intervenants vont parler de la présence d'une «base structurante» chez les délinquants durables : « *Il y a quelque chose chez ces individus là, une base structurale au niveau de la personnalité qui les rendent plus fragiles aux sollicitations, (...)qui peuvent être un terrain fertile au développement de la délinquance. (...) Ne devient pas criminel qui veut.* » (IMM1) Pour certains répondants, les personnes qui commettent des délits et qui n'ont pas cette base structurante retourneront facilement dans le droit chemin, la criminalité ne pourra pas prendre racine.

Selon ces intervenants, certains délinquants présentent une structure qui était latente à l'origine. Elle est présente depuis la naissance et a été exacerbée par différents facteurs. Sans ces facteurs comme une famille violente ou la proximité d'amis peu recommandables, les jeunes ne développeraient jamais de comportements délinquants, la base ne serait qu'une

prédisposition à la délinquance et non une obligation. Que les intervenants soient prenants d'une théorie basée uniquement sur le fait que la délinquance soit apprise ou qu'ils soient prenants de théories tenant compte d'une base structurante, tous s'entendent pour affirmer que l'ensemble des jeunes sont à divers degrés délinquants mais tous ne deviendront pas criminels; « *chaque adolescent a un peu de délinquance en soi sauf qu'il s'agit de bien la gérer* » (IMM4).

7.1.4-Les types de motivations

Tout au long des entrevues, nous avons distingué différents types de motivations des actes délinquants. Certaines de ces motivations auraient pu être attribués au délinquant durable ou au délinquant temporaire mais comme la plupart se situent dans une zone grise nous avons préféré les présenter séparément dans cette section.

L'argent est, selon les intervenants, le motif qui revient le plus souvent. Les jeunes leur diront qu'ils avaient besoin d'argent et qu'ils ont volé ou vendu de la drogue pour cette raison. Les répondants affirment que souvent, l'argent n'est pas l'unique motif puisque même si les prévenus avaient plus d'argent, certains continueraient leurs larcins quand même. Toutefois l'appât du gain est, chez certains contrevenants, ce qui pousse réellement au crime. Un jeune qui voit que ses copains disposent toujours de grandes quantités d'argent à cause des crimes qu'ils commettent sera tenté d'obtenir ce qu'ils ont, et de la même façon. Il en va de même pour ceux que nous nommons plus tôt criminels de carrière. Il est possible qu'une enfance difficile les ait poussés à poser leur premier geste criminel, mais ce qui les fait continuer, c'est que le vol de voiture ou la vente de drogue devient leur moyen de subsistance.

« Quand tu fais trois ou quatre cent dollars par voiture, tu vas chercher des sommes intéressantes. Il y en a qui se faisaient comme ça des deux milles piastres claires par semaine, c'est de l'argent. Alors passer après ça puis dire moi j'arrête tout ça, c'est difficile pour eux autre parce que là ils ne font plus d'argent. C'est la réalité maintenant et ils y sont souvent mal préparés. » (IMA).

Certains intervenants soulignent que pour les jeunes le fait de commettre un acte répréhensible peut être un moment privilégié pour partager quelque chose ou pour vivre des émotions fortes.

Les crimes perpétrés pour le «trip» sont souvent commis en groupe ou sous son influence. Comme nous l'avons dit plus tôt, les groupes de jeunes ne seront souvent qu'un élément déclencheur pour les délinquants temporaires. Il en va de même pour ce qui est du motif de fierté; certains jeunes, surtout les garçons, sont visiblement fiers des crimes qu'ils ont commis et s'en vantent auprès de leurs amis ou de toute autre personne. « *Justement, les gars ils sont fiers, et souvent ils admirent quelqu'un qui est encore plus criminel qu'eux autres* » (IMMA). Cette notion n'a pas été clairement énoncée par les intervenants mais au cours des entrevues nous pouvions ressentir que certains crimes commis par fierté servaient à bâtir une sorte de curriculum vitae au jeune délinquant qu'il peut faire valoir dans son groupe de pairs. Ici nous rejoignons Lagrange qui dit que l'adolescence est une période de recherche de reconnaissance auprès des autres. Le jeune a besoin de sentir l'appui de ses pairs. Si tel est le cas il en ressentira une grande fierté et continuera à commettre des délits dans cette perspective. Et plus il sera fier, plus il fera des crimes, plus ses amis l'appuieront et plus il fera tourner cette roue sans fin. Il en résultera le curriculum vitae dont nous parlions puisque cette dynamique forgera son identité.

Ces crimes dont on retire une fierté nous amènent directement aux motivations des criminels. Dans ces cas, les intervenants affirment que le but profond est clair: obtenir une reconnaissance de la part des amis ou d'autres délinquants que l'on veut impressionner. Les jeunes délinquants recherchent une certaine valorisation parce que l'estime de soi des criminels est souvent au plus bas. Ils désirent donc, à travers la perpétration de crimes, l'appui des proches ou du moins se faire remarquer par eux. La criminalité est le symptôme de la frustration, de l'insatisfaction que vivent les jeunes, que ce soit à cause du manque de reconnaissance ou du manque d'amour manifesté par leurs parents ou toute autre source de frustration.

7.1.5-La délinquance en tant que moratoire psychosocial

Plusieurs intervenants ont souligné que la criminalité pouvait apparaître lors de l'adolescence puisque cette période est propice aux expériences de vie. On retrouve ici l'idée d'Erikson énoncée dans la première partie du présent travail. Les intervenants reprennent à leur façon, par divers exemples, l'idée de moratoire psychosocial. L'adolescence est une période de crise

où l'individu définit sa personnalité. Il fait le bilan de ses acquis identitaires. Il se positionne face à son environnement et son groupe de référence ainsi qu'aux valeurs qui y sont véhiculées. Or, si le groupe présente certaines lacunes au niveau des valeurs, l'adolescent intériorisera ces valeurs déficientes. Il en arrivera à une définition de soi qu'il croira juste mais qui sera en fait déterminante pour son comportement délinquant.

Durant l'adolescence, la personne doit se définir, apprendre qui elle est et apprendre à évoluer dans le monde autour d'elle. Cette découverte du monde, comme l'intégration à la société, se fait en vivant diverses expériences. Un répondant nous soulignait justement que les adolescents sont des opportunistes, et que si une nouvelle expérience de vie se présente à eux, ils sauteront sur l'occasion.

« Il [l'adolescent] va aller chercher ce que tu vas lui présenter, c'est des opportunistes. L'occasion se présente, il va essayer. Les adolescents c'est des jeunes qui essayent. Ils vont essayer les joints, ils vont essayer ci, ils vont essayer ça, ils essayent. C'est des opportunistes. Ils vont prendre ce qui est le mieux pour eux autres » (IH).

Les jeunes font plusieurs types d'expérience et parmi celles-ci, comme le dit Erikson, il y a la délinquance : *« Pour moi, la délinquance, c'est un jeune qui fait des expériences de vie, qui teste les normes sociales, qui essaie de se trouver une couleur à lui, qui essaie de se définir par rapport à lui, par rapport à ses amis, par rapport à ce que ses parents lui véhiculent. »* (IMM2). Cette période de recherche d'identité est un moment où le jeune a grandement besoin de l'appui de ses amis puisqu'il refuse souvent ce que ses parents ont à lui dire. Si le gang dans laquelle il évolue affectionne les activités illégales, les probabilités que le jeune passe aux actes dans le domaine du crime n'en sont que plus fortes puisque le besoin d'appartenir à quelque chose comme le groupe et d'être reconnu est à son plus fort à cette période.

Le jeune aura également besoin d'aller au-delà de certaines limites pour être capable de bien se positionner dans le monde. Ce test de limites semble fondamental pour les intervenants qui travaillent auprès de mineurs. C'est à l'adolescence que la personne découvre jusqu'où elle peut aller. Il y a bien sûr plusieurs type de limites auxquelles peuvent être confrontés les jeunes, soit les règles émises par les parents, les normes sociales ou tout bonnement les lois. Pour la majorité des répondants, il est très important que le jeune transgresse certaines limites

et qu'il puisse faire sortir sa rage intérieure. Il a le droit de « *péter une coche* »(IMM4). Comme le souligne un des intervenants :

« Quand la personnalité se développe, particulièrement à l'adolescence quand la personnalité commence à empiéter dans le monde des adultes, ce qu'on teste, c'est beaucoup les limites. Même si elles sont petites, tu as l'impression qu'avec de petites choses tu te démarque beaucoup. Je prends par exemple les jeunes aux cheveux bleus avec un mohawk, c'est une façon tout à fait claire d'affirmer une identité différente de celle des parents. (...) On voit là-dedans une manifestation très claire, et moi je trouve ça sain. Mais pour beaucoup de jeunes, la majorité, ça passe aussi dans des gestes délinquants occasionnels. » (IMM1)

Cet intervenant fait également remarquer, une fois l'entrevue terminée, que parfois, ne trouvant pas de limites clairement établies à la maison, les adolescents devront aller les chercher ailleurs et plus particulièrement dans les lois et c'est à ce moment que les problèmes légaux commencent. Selon les intervenants, une des grandes raisons pour laquelle il y a une forte délinquance chez les jeunes, c'est qu'ils doivent se trouver une place dans le monde et que cette place ne leur est pas immédiatement donnée. Ils se positionnent contre tout ce qui existe. Les adolescents mènent un combat contre le monde des adultes. Les lois et les normes des adultes sont de ce fait rejetées par les jeunes. Comme il a été dit précédemment, ce positionnement est normal selon les intervenants mais il faudra qu'un jour le jeune arrive à se trouver une place et qu'il cesse de se confronter ainsi au monde des adultes.

L'adolescence est une période de recherche de soi et les personnes qui côtoient les jeunes délinquants tous les jours voient bien que cette recherche peut mener à poser des actes délictueux.

7.2- À PROPOS DE LA DIFFÉRENCE HOMMES/FEMMES

Dans les discours des intervenants, il nous a été possible de dégager certains comportements criminels généraux mais également certains comportements ou attitudes qui sont propres aux hommes ou aux femmes. Dans un premier temps, les répondants confirment en grande partie les données statistiques obtenues dans la première partie du travail, c'est-à-dire que les crimes

des garçons sont perçus en plus grand nombre mais également comme étant plus violents. Nous abordons également les aspects relevés en première partie concernant la sous-représentation féminine, particulièrement en ce qui a trait à la surprotection dont les femmes sont l'objet et les crimes généralement attribués aux filles, soit les petits délits comme le vol à l'étalage, la fraude ou la prostitution.

Outre ces distinctions quantitatives, nous avons touché dans notre problématique la question de l'identité sexuelle. D'après ce que nous ont rapporté les intervenants lors des entrevues, nous pouvons discerner deux aspects à cette distinction relative au sexe. Les différences concernent d'une part la *nature sexuelle*, c'est-à-dire les manières d'être propres aux garçons et aux filles. La seconde différence remarquée concerne les attitudes et comportements sociaux propres à chacun des sexes. Ceci rejoint plutôt le *rôle sexuel*. Comme nous l'avons vu avec l'aide de Mead dans un chapitre antérieur, les hommes et les femmes intériorisent les significations communes de la société, ce qui les pousse à adopter certains rôles et attitudes spécifiques que leur dicte la culture en vertu du sexe auquel ils appartiennent. Dans ce qui suit, nous ferons chevaucher ces deux aspects en tentant d'éclairer ce qui a été dit dans notre problématique, à l'aide de ce que les intervenants nous ont rapporté.

Les différences entre les hommes et les femmes mentionnées par les intervenants sont nombreuses et certaines sont plus complexes que d'autres. Ce qui apparaît au premier regard, c'est que les hommes sont plus violents, plus durs, plus forts, plus impulsifs. Ceci fait partie de la nature sexuelle des hommes. C'est une manière d'être qui leur est propre et qui leur est spontanée. « *Les hommes, c'est masculin, c'est mâle, c'est macho (...) C'est plus fonceur, c'est plus grande gueule, tu sais, c'est tout ça. C'est tout le phénomène que les gars, c'est plus tough.* »(P2). Pour leur part, les filles apparaissent aux yeux des intervenants comme plus douces, plus gentilles et plus fragiles. Pour certains, elles seraient même plus brillantes, réfléchies ou matures que les garçons.

Dans un autre ordre d'idées, les intervenants remarquent chez les hommes une forte tendance à faire des crimes en gang, entre amis, pour le plaisir et le défi. Le crime sera en quelque sorte valorisé chez le garçon ; celui qui commettra le plus gros crime en retirera le plus de fierté. Commettre des délits fait en quelque sorte partie de la culture de gang masculine, ce qui n'est pas le cas pour des groupes de jeunes filles. Les intervenants ne mentionnent aucunement de

groupes de jeunes femmes qui commettent des crimes pour le simple plaisir. Nous pouvons voir ici toute l'ampleur non plus de la nature sexuelle mais plutôt du rôle sexuel. Les hommes et les femmes intériorisent les attitudes et les comportements de leur groupe d'appartenance sexuelle, ce qui forge leur identité.

Les intervenants ont fait mention à maintes reprises qu'une bonne partie des crimes commis par les femmes, surtout les crimes graves, sont des crimes « par association », c'est-à-dire que les femmes s'associent souvent à un homme pour faire des délits. « *On va remarquer qu'il y a plus de délinquance par association chez les filles.* » (IMM 1) Nous touchons ici aussi aux rôles, attitudes et comportements propres aux femmes. Ces dernières s'identifient différemment au sexe opposé, elles le perçoivent souvent comme une figure dominante à laquelle il faut se soumettre. Donc, au lieu d'agir avec leurs pairs, elles le font sous l'influence de leur ami de cœur ou pour lui. De plus, les femmes à la tête d'organisations criminelles seraient très rares.

Selon certains intervenants les femmes, bien que généralement non violentes lors d'interventions, ont un comportement complètement différent lorsque l'alcool ou la drogue sont en jeu. Deux entrevues effectuées auprès de policiers ont souligné la difficulté de l'arrestation de femmes en état d'ébriété. « *Les femmes qu'on arrête en boisson sont très agressives, très arrogantes, n'ont aucune collaboration. En général il faut se surveiller beaucoup plus qu'avec les hommes.* » (P2) Par comparaison, un homme en état d'ébriété ne cause pas de problèmes particuliers, il coopère plus que les femmes. Ceci pourrait être révélateur d'un point significatif à notre avis : un degré d'inhibition différent selon le sexe. L'homme aurait moins d'inhibitions que la femme ; lorsqu'il prend une substance qui enlève ces inhibitions, l'écart avec son comportement habituel est relativement faible. Pour la femme, si on accepte l'idée qu'elle aurait plus de blocages, l'effet de la drogue ou de la boisson donnerait lieu à des conduites plus impulsives ou irréfléchies, conduites qu'elle n'adopte pas habituellement. Les garçons seraient donc plus criminels à cause de leur impulsivité et les femmes posséderaient en elle cette impulsion criminelle pouvant être libérée par la boisson ou la drogue. « *On fait plus attention (aux femmes en état d'ébriété), c'est là qui arrive le plus de problèmes.* » (P2)

Outre le fait que les arrestations de femmes sous l'effet de drogue ou d'alcool nécessitent quelquefois l'emploi de la force physique, l'intervention auprès des femmes se fait généralement sans heurts, que ce soit pour les policiers ou tout autre intervenant.

Certains constats émis en début d'analyse ont été corroborés par les dires de certains des intervenants, au sujet de l'explication de la sous-représentation féminine. Des intervenants nous ont dit que les autorités comme la police ou les juges seraient moins sévères et plus protecteurs envers les jeunes filles délinquantes.

« Je vais te parler d'une fille qui s'appelle X. X passe en cours dernièrement avec des délits, et les filles lui suggèrent en déjeunant : « Tu as juste à verser une petite larme devant le juge, il va te donner des travaux communautaires et tu ne tomberas pas sous la loi des jeunes contrevenants. » (...) Elle va au tribunal et revient à trois heures trente, je vais la voir dans le vestiaire et je lui demande comment ça s'est passé. Là elle me regarde en souriant et me dit : J'ai versé une petite larme, j'ai mes travaux communautaires et je ne suis pas sous la loi des jeunes contrevenants. » (IMM 3)

Selon cet intervenant, la tactique dans ce cas s'est révélée efficace. Mais pour les jeunes qui ont affaire avec la police, la situation s'avère différente. Comme soutient clairement le répondant P2 lorsque nous l'interrogeons sur les différences dans les gestes qu'il peut poser auprès d'un jeune homme ou d'une jeune femme : *« Nous autres, on n'est pas là pour être moins sévères ou plus sévères, on est là pour appliquer les lois. »*. Mais si les policiers avancent qu'ils ont la même sévérité avec les deux sexes, ils avouent trouver le plaidoyer des jeunes femmes plus intéressant, plus intelligent, plus pertinent que celui des jeunes hommes. *« La fille va m'arriver avec des arguments intéressants. » (P2) « Je me dis que peut-être les filles sont plus brillantes que les gars, elles se font moins pogner. » (IG)* Il faut bien voir que même si le degré de sévérité ou les conséquences légales sont les mêmes pour un homme que pour une femme, les arrestations peuvent se faire différemment. Dans le cas des jeunes hommes, il faut qu'il y ait davantage d'imposition physique. Si une intervention physique est nécessaire avec les femmes, cette intervention sera faite plus en douceur qu'avec un garçon.

« ...en tant que policier et en tant que gars, on y va plus mollo, on fait plus attention, c'est là que c'est plus dangereux pour les blessures. » (P2)

Les réponses sont très partagées au sujet des façons d'agir avec les jeunes hommes et les jeunes femmes. La moitié des intervenants change de façon d'agir devant les différents sexes, l'autre moitié ne change aucunement. Pour ceux qui gardent la même attitude, il le font parce que : « C'est à peu près la même chose, parce qu'au fond la personne est toujours ici parce qu'elle est déclarée ou qu'elle a plaidé coupable à une infraction criminelle, alors souvent l'attitude va être à peu près la même parce qu'au fond, c'est les mêmes règles qui s'appliquent, hommes ou femmes. »(IMA).

Pour les autres, l'intervention doit se faire de façon différente parce que les hommes et les femmes sont différents. Les hommes ont une manière de vivre qui fait qu'ils transposent leur malaise dans l'action alors que les femmes vont davantage parler. « C'est que les gars et les filles c'est différent dans leur façon d'exprimer leur souffrance et leur détresse. Un gars va être dans l'acting out, va agir, va claquer les portes et même les arracher, il va faire sa crise, ça va être dans l'action. La fille elle, elle va le parler. (...) La fille est plus verbo-moteur. La fille parle et le gars agit. » (IMM 3) Cette distinction homme/femme est sans aucun doute la plus significative de toutes les différences révélées par les entrevues : elle n'est toutefois pas propre aux comportements délinquants. Elle s'applique à l'ensemble des garçons comparativement à l'ensemble des filles. Selon les intervenants qui travaillent en centre jeunesse ou qui côtoient les jeunes à tous les jours, les messages envoyés par les hommes passent par l'agir. Il est donc nécessaire de les réhabiliter par l'agir. Comme les femmes parlent davantage, le message peut être passé oralement. Ceci rejoint ce que nous disions plus tôt en matière de nature sexuelle différenciée. Si les femmes parlent et les hommes agissent, c'est en vertu de ce que leur nature leur impose comme attitudes et comportements. Cette affirmation est celle des intervenants qui voient dans de telles manières d'être une œuvre de la nature plutôt que de la société. Mais dans une perspective sociologique, le fait que les femmes parlent et que les hommes agissent relève du rôle sexuel et détermine le comportement de chacun des sexes.

« Il faut que l'intervention soit différente. Va dans l'action avec le gars. Si tu veux parler, va juste, mettons, jouer une game de billard...C'est complètement différent la qualité d'intervention, la qualité d'échange que tu

vas avoir que si tu t'assis dans un bureau avec le gars. La fille si tu t'assis dans un bureau avec et que tu prends un café, ça va être intéressant et les échanges vont être riches. Mais pas le gars. Le gars, fais-toi aller les méninges pour aller dans l'action. » (IMM 3)

Il est toutefois clair chez les intervenants que les jeunes femmes peuvent plus facilement ou davantage être ramenées sur le droit chemin que les garçons. *« Je pense que les filles vont être beaucoup plus faciles à réhabiliter que les gars. »* (IMMA) Souvent, elles ne se perçoivent pas comme délinquantes ou vont décharger la responsabilité de leurs actes sur la police ou sur n'importe quel élément extérieur. Une fois qu'elles vont prendre conscience de leurs actes, elles vont tenter de changer pour ne plus refaire les mêmes erreurs. Pour ce qui est des garçons, généralement ils savent qu'ils ont commis un acte délinquant mais en voient mal les conséquences négatives. Ils affichent un plus grand fatalisme et présentent par le fait même moins de bonnes intentions quant à leur réhabilitation.

« Je pense qu'une fille c'est plus long. Parce qu'elle ne se perçoit pas comme une délinquante. Il faut que tu lui fasses voir en premier lieu qu'elle a un problème. Ce n'est pas elle qui n'est pas correcte, mais c'est son comportement qui n'est pas correct, et que c'est ce comportement-là qui fait qu'elle est délinquante. Le gars, lui, il le sait qu'il est délinquant. Lui c'est plus dur par exemple de régler son problème. La fille quand elle en a pris conscience, d'habitude, ça se fait plus facilement qu'un gars. » (IMMA)

Nous pouvons dans un certain sens reprendre ce qui a été dit plus tôt quant aux délinquants durables et aux délinquants temporaires. La distinction entre les sexes serait de l'ordre que les garçons sont peut-être plus propices à appartenir à la première catégorie et les filles à la seconde. Les intervenants ne nous ont rien mentionné explicitement à ce sujet, si ce n'est que les délinquants durables affichent, comme nous l'avons dit, une attitude plutôt passive et résignée ainsi qu'une faible chance de réhabilitation, ce qui caractérise également les jeunes hommes en matière de criminalité.

Un autre point qui ressort de l'analyse des entrevues au sujet des différences garçons/filles est la position de l'un et l'autre sexe face aux normes sociales. Les hommes et les femmes vont

réagir autrement à celles-ci. En intériorisant tout un monde de significations communes par le biais du langage, les individus font leurs les valeurs et les conduites du groupe. En se socialisant, ils apprennent un code de conduites spécifiques selon leur sexe. Leur conscience est donc façonnée par la collectivité, ce qui rejoint les propos de Mead expliqués plus tôt. Les deux sexes intériorisent les normes de la même façon, c'est-à-dire sous la pression de la société qui leur demande de se conformer aux exigences de leur rôle. Ce qui est différent entre les hommes et les femmes, c'est le positionnement de l'un et l'autre face à ces normes et à la pression qui les accompagne. Pour les hommes cette situation est, et cela ressort implicitement des entrevues, encore plus lourde à cause du malaise de ces derniers face à la redéfinition des sexes. Ils ne savent plus très bien quelle est leur place en tant que personnage masculin dans la société et ce poids se perçoit dans leurs attitudes. Ce qui les distingue des femmes est essentiellement leur comportement de négation. Le rôle transmis par la société indique qu'ils se doivent, en tant qu'hommes, de défier l'autorité. Les hommes doivent être contestataires. Ils sentent qu'ils doivent défier non seulement l'autorité de par leur rôle, mais aussi contester et nier l'affaiblissement de leur rôle dominant dans la société actuelle. Et dans ce contexte, qui dit défi et contestation, dit généralement comportement délinquant et criminel comme finalité. La surreprésentation masculine dans les actes délictueux serait donc le produit d'un rôle et d'attitudes sociales intériorisés.

Pour ce qui est des femmes, la situation n'est pas tout à fait la même. Ce que nous avons perçu dans les entrevues, c'est que celles-ci réagissent aux normes en se conformant à ces dernières plutôt qu'en les contestant. Elles les intègrent de la même façon, dans le sens où elles font ce que la société attend d'elles. Mais ce rôle et ces attitudes intériorisés leur dicte qu'une femme ne défie pas l'autorité. Elle doit s'y conformer puisque cela fait partie du rôle féminin. De plus, la pression sur les femmes quant à la redéfinition actuelle des sexes avantage leur émancipation individuelle. Elles ne seront pas tentées de réagir vivement à ce nouveau positionnement puisqu'il leur permet de prendre une place qui leur était traditionnellement interdite. Cette attitude conformiste explique donc en partie la sous-représentation féminine dans la délinquance et la criminalité, de la même manière que l'attitude contestataire des hommes permet de comprendre pourquoi ces derniers sont surreprésentés.

Lorsque l'on demande aux intervenants s'ils croient que les filles évoluent mieux dans le monde d'aujourd'hui que les garçons, ils répondent par la négative. Les jeunes vivent selon eux les mêmes problèmes. Certains répondants affirment que les jeunes femmes sont autant délinquantes que les jeunes hommes, mais leur façon de l'extérioriser est différente. « *Les gars ne sont pas plus délinquants que les filles. Les gars sont plus dans l'agir, ça paraît plus et c'est plus recensé dans les chiffres. (...) Les stratégies sont différentes dans les délits, elles ne font pas les délits pareils, ce n'est pas le même genre de délits, mais elles [les filles] font autant de délits et il ne faut pas se le cacher.* » (IMM 3) Si les jeunes hommes sont plus criminalisés, c'est que leur façon d'extérioriser leurs malaises, par la violence, va en l'encontre de normes établies par la société, à l'encontre des lois et est donc plus visible. On pourrait être tenté de dire que les jeunes femmes ont moins de problèmes avec les normes sociales du fait que leur manière d'extérioriser les difficultés sera plus acceptée. Comme nous l'avons maintes fois répété, les femmes parlent et les hommes agissent. C'est cette façon de vivre le malaise qui peut donner l'impression que le sexe masculin est plus criminel et qu'il fonctionne moins bien dans la société. Mais dans le fond, les hommes sont plus violents et c'est le caractère observable de cette violence, chiffres à l'appui, qui explique la surreprésentation dont ils sont l'objet. Nous rejoignons ici les analyses de Lagrange qui se demande pourquoi, dans la période de pacification des mœurs actuelle, les crimes dirigés contre autrui ont augmenté. Il tente d'expliquer ce phénomène par le malaise des hommes par rapport à leur rôle masculin traditionnel.

7.3-LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI

La troisième partie de notre analyse concerne quelques éléments fondamentaux soulevés par les intervenants interrogés. Il s'agit essentiellement de la crise des valeurs à laquelle on assiste dans la société actuelle ainsi que la redéfinition des rôles.

7.3.1- La crise des valeurs

Les intervenants nous ont fait part de ce qu'ils considèrent comme un sérieux problème de société; il s'agit de la crise actuelle des valeurs : « *Je pense que l'on vit dans une société où les valeurs commencent à présenter des signes de dysfonctionnement importants. Ce n'est pas juste des lieux communs, on le voit.* »(IMM1). Comme nous l'avons vu dans un chapitre

précédent, les facteurs sociaux sont très significatifs dans la compréhension du phénomène de la délinquance et de la criminalité. Ils sont au nombre de trois, mais n'ont toutefois pas la même importance. Ceux qui ressortent le plus des entrevues sont ceux reliés au monde de l'économie, de la famille et de la religion.

Quelques intervenants ont fait allusion au domaine de la religion, et ce après que l'entrevue soit terminée et que des discussions plus larges étaient engagées. Ceci s'est produit avec un intervenant en particulier, ce dernier se laissant aller à des spéculations intéressantes à ce sujet. À son avis, la disparition des valeurs religieuses, telles qu'on les connaissait avant, a un impact sur la vision des choses fondamentales de la vie quotidienne. Le respect de son prochain ainsi que des biens qui lui appartiennent, l'importance de la famille, le désir de gagner son ciel, toutes ces valeurs paraissaient essentielles. L'ordre établi était plus religieux que moral, mais il dictait une conduite ne laissant pas de place aux écarts. Ou du moins il les sanctionnait et instaurait ainsi des inhibitions qui écartaient pour plusieurs la tentation de la délinquance et de la criminalité. Mais aujourd'hui, puisque les valeurs religieuses ont pratiquement disparu, les sanctions divines ne sont plus très menaçantes. En plus de ces sanctions, la religion fournissait aux jeunes une certaine assurance, leur donnait une place certes prédéfinie qui ne leur laissait que peu de liberté mais ils ne se retrouvaient pas avec un vide comme aujourd'hui. Autant l'absence de crainte du sacré que le vide spirituel pourraient être des facteurs explicatifs de la criminalité actuelle. Les limites que la religion imposait auparavant guidaient le cheminement de l'individu ; soit qu'il respectait ce cadre de limites, soit qu'il en sortait. Mais quoi qu'il fasse, les limites de la religion étaient présentes, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. « *On est passé de ça [familles nombreuses], avec des valeurs très chrétiennes en plus, où tout ce que tu faisais allait dans le sens ou contre les valeurs établies.* »(IMM1).

Selon les intervenants, le changement dans la famille touche une partie des valeurs religieuses mais également des valeurs profanes ou sociales. La famille est aussi en crise et se définit d'une manière nouvelle, et cette redéfinition occupe une place importante dans le phénomène de la délinquance. Dans les époques antérieures, la famille occupait une place de choix et était perçue comme indissociable du bon fonctionnement de l'individu. Les familles étaient nombreuses. Mais aujourd'hui, ce n'est plus le cas. La hausse des divorces, des familles monoparentales et l'absence de modèles masculins ou féminins pour les enfants issus de ces

familles font que les jeunes ne s'identifient plus à la famille. Ils doivent alors se tourner vers ce qui comblera ces lacunes, et la délinquance peut être une voie. Selon nos interlocuteurs, la famille ne transmet plus de valeurs, ce qui engendre de nouveaux comportements. Les jeunes respectent moins leurs parents et les autres personnes qu'ils côtoient, entre autres tous ceux qui font figure d'autorité. Ils sont plus arrogants et adoptent des comportements qui vont dans le sens de leur révolte. De plus, comme nous l'avons mentionné plus tôt, un des intervenants souligne le manque de limites imposées par les parents. Comme l'adolescence est une période de positionnement face aux normes, les jeunes ne savent plus contre quoi s'insurger. Ils vont devoir violer la seule norme qui leur est imposée, la loi. Comme cette crise familiale semble être un problème nouveau, *«le milieu familial, il n'est plus ce qu'il était »* (IMM4), elle fait partie du malaise actuel de notre société.

Cette crise des valeurs se rapporte aussi, et c'est peut être un des aspects les plus importants selon les intervenants, à la société de consommation. *« Actuellement, je crois qu'on a atteint un summum de matérialisme, de marché pis de marchandage. Les soins de santé, l'éducation, tout entre dans le marchandage. C'est sûr que pour les plus jeunes, regarder ça, ça leur donne un modèle, bon ben, c'est de l'argent que ça prend. »* (IMA). La consommation n'est plus qu'une condition d'existence mais également une façon d'afficher son statut et de se définir par rapport au monde. Plus encore, la consommation est devenue avec le temps un mode de vie en soi; tout le monde se trouve devant l'obligation de posséder certains biens afin de fonctionner efficacement. Cet esprit de consommation peut évidemment engendrer dans certains cas des comportements criminels comme le vol. Elle est aussi à la source de l'esprit de compétition qui anime les individus, au détriment de l'esprit communautaire. Cela a pour conséquence une nouvelle position de l'individu face aux biens matériels et aux autres qui se traduit par le désir de posséder, ce qui remet en cause la place de l'individu au sein de cette dynamique. Tout ceci reprend pour l'essentiel ce qui a été dit par rapport au statut socio-économique dans la partie traitant des facteurs sociaux de la délinquance et de la criminalité. La société de consommation transmet des valeurs difficiles à concilier avec la réalité économique d'aujourd'hui, ce qui place les individus dans une position inconfortable, dans le sens où ces derniers ne peuvent concrétiser leurs désirs profonds. Nous connaissons les conséquences qui s'ensuivent.

Selon les intervenants, c'est une bonne partie de la société qui est victime de cette crise des valeurs. Les jeunes sont pris dans l'engrenage d'une société où la famille n'a plus la place qu'elle avait, où la religion ne dicte plus les comportements et où la possession des biens matériels est ce qui compte. Il en découle de nombreuses lacunes, particulièrement en ce qui concerne la relation entre les individus. Les jeunes observent les adultes qui les entourent, mais ces modèles ne les guident pas toujours sur le bon chemin. Ce que les intervenants trouvent tout particulièrement déplorable, c'est le manque d'écoute des adultes envers les jeunes : « *Souvent plutôt que d'essayer de comprendre, on s'en va vers des moyens.* » (IH) On ne tient pas suffisamment compte de leurs besoins et on les prépare mal aux aléas de la vie. On ne leur transmet plus le désir de s'accomplir et de développer leurs habiletés sociales. Le potentiel est là, mais il n'y a personne pour donner le goût aux jeunes de le développer : « *Il faut garder un discours d'espoir pour ces jeunes là, et ça, je trouve qu'on le perd. (...) Je trouve donc que les adultes découragent.* (IMM3). Une autre lacune que soulèvent quelques intervenants concerne l'équité sociale. Selon eux, l'absence de cette équité joue sur la satisfaction que l'on retire de ce que la société donne. Cela peut entraîner des comportements délinquants, afin de palier à cette insatisfaction. « *Il y a un minimum au niveau de l'équité sociale que tout le monde devrait avoir. Ça je pense que ça peut jouer dans la satisfaction qu'on a par rapport à ce qui nous est offert dans la société comme individu. (...) Moi je pense que la pauvreté ça peut amener un individu à commettre des délits.* » (IMM2).

7.3.2 Le nouveau rôle sexuel

Les individus redéfinissent plusieurs aspects de la société. Cette redéfinition implique une remise en question des valeurs fondamentales. Elle place les gens dans une nouvelle position dans l'ensemble de la dynamique sociale. Une illustration concrète de ce phénomène est la redéfinition des sexes qui s'opère depuis quelques décennies.

Dans les époques antérieures, chacun des sexes avait un rôle bien précis. L'homme dominait et était pourvoyeur, la femme vivait dans l'ombre de celui-ci un rôle beaucoup plus effacé sur la scène publique. Mais aujourd'hui les choses ont changé. Avec l'avènement du courant de libération de la femme, celle-ci a été appelée à jouer un nouveau rôle bien plus actif. Elle s'est taillé une place sur le marché du travail et dans les écoles. Elle a en quelque sorte empiété sur le terrain traditionnellement dévolu à l'homme. On assiste actuellement à une remise en

question de la masculinité, reliée à l'évolution des rapports entre les sexes et au déclin de la domination masculine. La plus grande place des femmes dans la société ébranle le rôle traditionnel de l'homme (Lagrange, 1998)

Les intervenants abondent dans le même sens que Lagrange. Ces derniers affirment que cette crise entraîne un déséquilibre par rapport à ce qu'on connaissait auparavant. Le rôle de chacun des sexes n'est plus clair. Il n'est plus clair pour la femme parce qu'elle doit s'adapter à ce vent de changement, mais il est, selon les intervenants, encore moins clair pour l'homme.

« Il y a certainement aussi, chez les hommes, je pense que l'incertitude actuellement, face aux rôles justement, au rôle de la femme si on veut, la position de la femme, je pense que l'homme est mal à l'aise à ce niveau là. (...)il pourrait arriver une situation où il y aurait plus de femmes que d'hommes avec, par exemple, une formation universitaire. C'est sûr que ça crée un déséquilibre en quelque part par rapport à ce qu'on avait l'habitude de voir, pis c'est sûr que chez les hommes ça peut créer un malaise qui va entraîner certaines choses, parce que quand t'as pas l'impression d'être bien, d'avoir une place... » (IMA)

D'un côté l'homme sent le besoin de dominer de par son rôle traditionnel, mais de l'autre côté, cette domination est aujourd'hui mal perçue. D'un côté, il doit avoir une attitude robuste et rigide, mais de l'autre, il doit être attentif et tendre envers la femme. D'un côté il sent l'obligation d'être pourvoyeur, mais de l'autre il doit remplir son rôle de père et partager cette tâche avec sa conjointe. Il est constamment coincé entre ce qu'il sent en lui et ce que la femme lui demande d'être. *« Mais c'est certain qu'au bout de la ligne, il peut y avoir une pression sur les hommes parce qu'ils vont se dire : « Ben qu'est-ce que les femmes veulent que je fasse? ».* (IF) Il en résulte donc un profond malaise chez l'homme. La délinquance et la criminalité pourraient être des expressions masculines de la difficulté d'être qui les habite.

Selon les intervenants, il est clair que le nouveau rôle de l'homme l'affecte profondément. Mais le nouveau rôle de la femme l'affecte tout autant. Comme nous le disions, celle-ci est beaucoup plus active. Elle occupe un emploi, elle a des activités hors du contexte familial, elle est indépendante. Elle peut jouer tout à la fois son rôle traditionnel de mère et de reine du

foyer ainsi que les fonctions traditionnellement masculines de pourvoyeur. L'homme est mal à l'aise par rapport à ce nouveau rôle. Il a l'impression de ne plus avoir de place exclusive puisque la femme est dorénavant capable de faire ce que lui seul faisait auparavant. Ce malaise peut expliquer, selon les intervenants, le comportement actuel de ce dernier. La jalousie, la possessivité, la violence peuvent être des moyens de s'assurer qu'il a encore un certain contrôle sur son rôle ainsi que sur celui de la femme. *« Je pense que les gars sont mal à l'aise actuellement. (...)Moi ce que je constate, me semble, c'est que les jeunes hommes de 18 ans, dans leurs relations amoureuses, il y a beaucoup plus de possessivité, de jalousie pis de violence qu'il y en avait voilà quinze ans. »* (IMA). Bien que l'on ne puisse pas généraliser de telles affirmations, il n'en demeure pas moins qu'elles peuvent nous donner des pistes d'explication de la surreprésentation du sexe masculin dans la délinquance et la criminalité.

De plus, un des intervenants a soulevé un point qui le rapproche encore plus de Lagrange. Bien que l'on ait tendance à croire que seuls les hommes se retrouvent déboussolés, ce n'est pas vraiment le cas. Les femmes souffrent aussi de la redéfinition des sexes et ressentent la pression. Ce répondant nous dit que : *« C'est certains qu'il y a des femmes, et parce qu'elles ont travaillé fort, qui peuvent accéder à des domaines de travail qui étaient traditionnellement masculins. (...)C'est aussi de la pression sauf qu'elle est différente. »*(IF) Cet intervenant souligne, tout comme Lagrange, que les hommes ont un malaise qui leur est propre. Cela ne veut pas dire que les femmes ne ressentent aucun malaise ; il est bel et bien réel, mais simplement différent. Les femmes ne savent pas trop comment réagir face à cette nouvelle émancipation. Pour les hommes, le malaise est de savoir comment l'accepter et comment se redéfinir eux-mêmes en tant qu'acteurs sociaux, conjointement aux femmes. Les hommes ne savent plus où se situer par rapport aux femmes, mais ils ne savent également plus où se situer face à la société en général. Ce qu'elle attend d'eux n'est pas clair. Cela peut être la cause de la révolte de ces derniers faces aux normes sociales. Ils vont tester les limites et tenter de retrouver un rôle qui leur sera propre.

Il est toutefois très important de dire que l'ensemble des individus souffrent, qu'ils soient jeunes, vieux, hommes ou femmes. Pour expliquer l'état actuel de la criminalité chez les jeunes, il faut mentionner que ce malaise affecte plus particulièrement les jeunes puisqu'ils sont dans une période de transition où tout est susceptible de les affecter. Non seulement ils doivent vivre leur adolescence, mais ils doivent aussi traverser cette période difficile en même

temps que l'époque tout aussi difficile que l'ensemble de la société vit. Le poids sur les épaules des jeunes est doublement lourd. C'est du moins ce qu'affirment les intervenants. Dans le même ordre d'idée, en plus de subir le malaise sociétal de façon plus profonde, les jeunes hommes y réagissent plus vivement. Les hommes seraient plus dans l'action que les femmes. Cela entraîne un plus grand nombre de comportements observables dans le cadre de la criminalité. Ils sont donc perçus comme plus délinquants et étant davantage victimes d'un malaise qui s'étend à toute la société.

8- RETOUR SUR LES QUESTIONS DE DÉPART

Les réponses que nous ont données les divers intervenants sortent largement des cadres que nous avons préétablis. Comme le but de ce rapport n'a jamais été de confirmer ou d'infirmier des hypothèses claires et précises, l'effort n'a pas été mis en ce sens. C'est pourquoi nous ne revenons ici que brièvement sur nos hypothèses et sous-hypothèses.

Sur la question de la perception des gens en général des jeunes criminels, les intervenants ont pris une position personnelle et non pas en tant que spécialistes. Pour la plupart toutefois la criminalité semble être une affaire d'hommes : « *La femme ça va être moins bien qu'un gars si elle commet un délit (...) c'est pas sa job à elle.* » (IMM4). D'après les intervenants, la jeune fille qui commet un crime n'est pas du tout perçue comme le jeune garçon. D'une certaine façon, beaucoup de gens verraient les hommes comme des délinquants en puissance; la délinquance est vue comme une chose normale que l'homme peut faire. De plus, une des intervenantes souligne que les juges sont plus cléments avec les filles. Les policiers nous disent quant à eux que l'application des lois se fait de la même façon pour un homme que pour une femme.

Pour ce qui est de la question de l'action des intervenants sur les jeunes hommes et femmes délinquants, les réponses se séparent en deux. La majorité du temps, les intervenants affirment garder la même attitude qu'ils aient un délinquant ou une délinquante devant eux, l'acte qu'ils ont commis n'a pas de sexe. Certains autres répondants soutiennent agir différemment car les hommes et les femmes ne sont pas pareils. Ce second type d'intervention est axé sur les différences hommes/femmes et sur les attitudes propres à chacun.

À propos des différents motifs du crime, les intervenants s'entendent pour dire qu'il arrive souvent aux jeunes femmes de commettre un crime pour des raisons affectives. Il peut y avoir une multitude d'autres raisons mais l'affectif dans la criminalité caractériserait les femmes.

Au niveau de la perception que les jeunes ont d'eux-mêmes, on voit encore une fois se créer une dichotomie entre les hommes et les femmes. Les hommes seront plus fiers d'eux, ils se vanteront de leurs actions auprès de leurs camarades. Les jeunes femmes se sentiront davantage coupables et ne parleront pas de ce qu'elles ont fait. Toutefois, selon les intervenants, elles ne se percevront pas comme délinquantes et repousseront la faute sur un agent extérieur comme la police ou leurs parents.

Finalement, la réponse à notre question principale était de savoir si les intervenants voyaient la surreprésentation masculine dans la criminalité comme l'expression d'un malaise dû au rôle social. Les répondants attestent le fait que les jeunes hommes vivent présentement un malaise mais ils élargissent ce malaise à la société entière. Les garçons vivent les mêmes difficultés que tout le monde mais ils ne gèrent pas leurs difficultés de la même façon. La façon de réagir au monde éclaire davantage la surreprésentation masculine en fait de criminalité que le malaise précis qu'ils pourraient vivre.

9- CONCLUSION

Afin de bien saisir l'essentiel de ce qui est ressorti des entrevues et de l'analyse statistique, nous allons maintenant faire une rétrospective des éléments significatifs. Rappelons tout d'abord que le pourcentage de crimes commis par les hommes oscille entre 90% et 95% du total des crimes. Ce taux se compose de délits contre les biens mais aussi et surtout de crimes contre les personnes; en effet, les hommes commettent la majorité des crimes de ce dernier type. Les femmes quant à elles commettent essentiellement des crimes contre les biens, et lorsqu'elles s'en prennent à autrui elles sont beaucoup moins violentes que les hommes. Cette

tendance à la violence dans les crimes tend généralement à augmenter au cours des dernières années, bien que le taux de criminalité global diminue pour sa part.

Puisque ces données statistiques sont insuffisantes pour comprendre l'ampleur du phénomène de la délinquance et de la criminalité chez les jeunes, il faut revenir sur les propos des intervenants. Voyons premièrement un point particulièrement intéressant. Il s'agit de ce qui est appelé *base structurante*. Cette base consiste en une tendance latente à être délinquant mais qui est exacerbée par différents facteurs à une période donnée. Beaucoup d'individus ont probablement cette base structurante, mais tous ne deviendront pas criminels pour autant. Cela rejoint la théorie de la délinquance comme phénomène inné ou acquis qui a été relevé par divers informateurs. Mais quoi qu'il en soit, tous s'entendent sur un point : la délinquance se concrétise de façon différente selon les individus et, comme nous l'avons vu, selon le sexe.

Il existe aussi selon les intervenants deux types de délinquants, tous sexes confondus. Nous les avons départi entre «délinquants temporaires » et «délinquants durables ». Les délinquants temporaires sont ceux qui n'affichent pas un degré de permanence et de reproduction dans les délits qu'ils commettent. Ils n'agissent pas vraiment dans le but de défier la loi mais se situent plutôt dans une phase d'apprentissage de leur vie, à la manière des adolescents qui cherchent leur identité durant cette période charnière. De leur côté, les délinquants durables s'engagent dans une carrière délinquante puisqu'ils commettent des délits de façon permanente et reproduisent, dans la plupart des cas, de tels comportements toute leur vie durant. Ceci nous mène sur une première piste de distinction entre les garçons et les filles. De par leurs comportements respectifs, nous pouvons classer chacun des sexes dans une ou l'autre catégorie. En effet les filles, étant plus conscientes de leur méfait et plus récupérables comme nous l'avons vu, peuvent plus facilement appartenir à la catégorie des délinquants temporaires. Les garçons, quant à eux, sont susceptibles de se joindre aux délinquants durables de par leur tendance à faire une prise de conscience moins sentie. Ils se rendent compte qu'ils sont criminels, mais ne veulent pas changer pour autant. Ils peuvent être plus difficilement récupérables à cause de cette caractéristique. Cette affirmation n'est évidemment qu'une hypothèse mais peut nous guider dans la compréhension des différences entre les hommes et les femmes en matière de criminalité.

Une autre piste concerne la culture de gang. Les jeunes, dans leur période d'identification de soi, ont besoin non seulement de s'identifier à leurs semblables mais aussi de recevoir l'appui de ces derniers. Cela est tout particulièrement vrai dans le phénomène de la délinquance. L'approbation des délits par un groupe de pairs procure une fierté qui contribue à instaurer la permanence de tels comportements. Ces jeunes se construisent une sorte de curriculum vitae et dont l'épaisseur témoigne de la reconnaissance de leurs pairs. De là découle une identité qui se forge autour de la délinquance. Comme nous l'avons vu, les garçons s'identifient plus à leur groupe de pairs que les filles. Cette dynamique est, selon les intervenants, un facteur important dans l'explication de la surreprésentation masculine dans la délinquance et la criminalité. Les jeunes hommes ont grandement besoin de reconnaissance de soi et c'est le gang qui peut leur procurer. De par ce besoin vital ils sont plus enclins que les filles à subir l'influence négative d'un environnement souvent peu recommandable.

L'idée essentielle qui est ressort des entrevues concerne tout ce qui est lié à la nature et aux rôles des garçons et des filles. Pour ce qui est de la nature, il est évident que les deux sexes sont différents. Ce qu'il faut retenir, selon les intervenants, c'est que les femmes parlent et que les hommes agissent. Les hommes seraient plus enclins à la violence, ou plus « rough », comme le disait un intervenant, ce qui explique une partie de la surreprésentation dont ils sont l'objet.

En ce qui concerne le rôle, les deux sexes vont intérioriser les normes sociales de la même façon. C'est plutôt dans leur réaction à celles-ci que se situe la nuance. Les hommes sont en réaction, en opposition et défient l'autorité, ce qui relève de leur rôle. Ils sont aussi en réaction plus vive au malaise qui s'observe actuellement dans la société, par souci de conserver la place qu'ils croient leur être dévolue. Les femmes sont tout à l'opposé. Leur rôle ne leur dicte pas de défier l'autorité; elles doivent plutôt s'y conformer puisque c'est ce que la société attend d'elles. Elles ne réagissent pas non plus au malaise sociétal de la même manière puisque la redéfinition des sexes représente pour les femmes une occasion de s'émanciper et non une bataille pour protéger leur statut traditionnel.

Nous pouvons donc expliquer la surreprésentation masculine par la notion de rôle. Les hommes sont plus propices à défier la loi à cause de leur rôle, qui les prédispose à être comme tels et à défendre leur place qui est menacée. Si les femmes sont moins représentées dans la

délinquance et la criminalité, c'est parce que leur rôle intériorisé les en empêche et que c'est de toute façon contre leur nature d'être violentes. De plus, ces dernières favorisent le dialogue plutôt que l'action. Cette tendance leur permet une prise de conscience plus profonde et rapide que les hommes. Les femmes sont donc plus récupérables. Si nous percevons toutefois un si faible taux de délinquance et de criminalité féminine, c'est pour deux choses : la prise de conscience qui les anime en vertu de leur capacité à dialoguer et qui les empêche de passer à l'action au début du processus, de même que leur récupérabilité plus grande par ce même dialogue une fois que l'acte délictueux a été commis.

Outre cette piste que représente la capacité à dialoguer des femmes et qui oriente le sens à donner à l'action des intervenants, ces derniers soulignent qu'il ne faut pas pour autant être fatalistes envers les jeunes hommes. Il s'agit plutôt de bien saisir que pour aller les chercher, il faut centrer l'intervention dans l'action et non dans le dialogue. Il est nécessaire de réajuster le tir et de saisir que l'intervention auprès d'eux doit passer par des actes tangibles. Comme le dit le vieil adage, il faut combattre le feu par le feu.

Ce qui ressort en dernier lieu de l'analyse des entrevues, c'est le malaise qui s'observe actuellement dans la société. Si l'on veut freiner la délinquance et la criminalité des jeunes, garçons et filles, il faut tout d'abord leur redonner une place dans la dynamique sociale. Il est nécessaire de leur laisser la chance d'exprimer leurs besoins et désirs et d'être une oreille attentive. Il faut également leur transmettre un message d'espoir et les aider à cheminer sur les routes sinueuses que leur offre la société d'aujourd'hui. Nous devons, en d'autres mots, distinguer la bonne de la mauvaise argile à utiliser de même que les techniques appropriées afin de façonner les adultes de demain que les jeunes représentent. Aussi, plutôt que de se borner à dire que nous faisons tous partie du problème, il faut comprendre que nous faisons également partie de la solution.

Dans certaines situations, on demande aux jeunes hommes délinquants de repousser leurs tendances violentes et de s'orienter vers des voies plus passives. C'est un type de discours qui ne touchera pas le garçon et c'est probablement une des raisons pour laquelle il retournera dans le milieu de la violence. Nous avons vu plus tôt que les jeunes hommes ont une tendance plus forte à demeurer sur la voie de la criminalité que les jeunes femmes. D'après ce que nous ont dit certains intervenants, il se pourrait que l'intervention traditionnelle auprès des jeunes

hommes soit inadéquate et qu'elle ne les touche pas. Pour les rejoindre davantage, on devrait peut-être user d'une caractéristique qui leur est propre, l'action. Amener le jeune délinquant à pratiquer un sport comme la boxe pourrait être une alternative. La pratique d'un tel sport pourrait avoir plusieurs avantages. La boxe pourrait servir d'exutoire au jeune, elle servirait à faire ressortir les tensions qu'il accumule et qui le mène à des comportements répréhensibles. Amener le jeune homme criminel à faire de la boxe pourrait également lui donner une forme d'appartenance autre que les groupes criminels. Cela irait également dans sa nature d'acteur, tout simplement. Les intervenants qui aideraient le jeune à l'intérieur d'une telle démarche auraient également plus de pouvoir sur le jeune garçon et l'intervention n'en serait que facilitée.

Donner des cours de boxe aux jeunes délinquants n'est pas nécessairement la solution idéale pour résoudre tous les maux de la société. Ceci n'est qu'un exemple de tactique à employer. Mais ce qu'il faut saisir, c'est qu'on doit donner aux jeunes hommes la possibilité de se valoriser auprès du groupe de pairs et de passer leur violence à travers des moyens peut-être moins traditionnels mais néanmoins efficaces. L'exemple de la boxe sert à comprendre que de tels sports donnent l'occasion aux individus de participer à l'action concrète dont ils ont besoin.

Il faut donc orienter l'intervention en fonction de ce que l'on connaît des jeunes, tout particulièrement envers les jeunes hommes. Il apparaît nécessaire, selon ce que l'on retient des propos des intervenants, d'aller vers l'action lorsque l'on est devant un garçon et vers le dialogue devant une fille. Mais puisque le problème de la délinquance et de la criminalité semble être du côté des garçons, c'est surtout sur eux que doit être mise l'emphase. Il ne faut pas avoir peur d'innover dans l'intervention auprès du sexe masculin. C'est en prenant les hommes à leur propre jeu qu'on arrivera peut-être à aller chercher la prise de conscience qui leur fait défaut.

ANNEXE I

CAUSES ENTENDUES DEVANT LES TRIBUNAUX DE LA JEUNESSE SELON L'ACCUSATION LA PLUS IMPORTANTE POUR LES JEUNES DE 15 à 17 ANS SELON LE SEXE AU QUÉBEC 1993-1994					
CONDAMNATION LA PLUS SÉVÈRE	HOMMES		FEMMES		TOTAUX
	#	%	#	%	
TOTAL DES INFRACTIONS	6441	94.9%	345	5.1%	6786
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	1756	93.5%	122	6.5%	1878

Meurtre/homicide involontaire	4	100%	-	0%	4
Tentative de meurtre	13	86.7%	2	13.3%	15
Agression sexuelle (infraction sexuelle)	151	100%	-	0%	151
Voies de fait, III, II, autres	542	93.3%	39	6.7%	581
Voies de fait, I	491	90.8%	50	9.2%	541
Vol qualifié	380	94.3%	23	5.7%	403
Arme/arme à feu/explosifs	155	95.7%	7	4.3%	162
Autres infractions avec violence	20	95.2%	1	4.8%	21
INFRACTIONS CONTRE LES BIENS	3976	95.4%	190	4.6%	4166
Crime d'incendie	41	95.3%	2	4.7%	43
Introduction par effraction	1692	98.4%	27	1.6%	1719
Vol au-dessus de 1000\$	602	97.6%	15	2.4%	617
Vol en dessous de 1000\$	862	89.2%	104	10.8%	966
Autres vols	88	88.9%	11	11.1%	99
Fraude/faux	109	90.1%	12	9.9%	123
Possessions de biens volés	260	94.9%	14	5.1%	274
Prise d'un véhicule sans consentement	51	100%	-	0%	51
Méfait/faire une virée(auto volée)	271	98.2%	5	1.8%	276
AUTRES	709	95.6%	33	4.4%	742
Conduite avec facultés affaiblies	139	97.9%	3	2.1%	142
Loi sur les stupéfiants	570	95%	30	5%	600

CAUSES AYANT ENTRAINÉ LA CONDAMNATION DES PERSONNES DE 18-19 ANS SELON LE SEXE ET LA CONDAMNATION LA PLUS SÉVÈRE AU QUÉBEC EN 1994					
CONDAMNATION LA PLUS SÉVÈRE	HOMMES		FEMMES		TOTAUX
	#	%	#	%	
TOTAL DES INFRACTIONS	2750	92.9%	211	7.1%	2961
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	392	96.1%	16	3.9%	408
Meurtre/homicide involontaire	1	100%	-	0%	1
Tentative de meurtre	3	100%	-	0%	3
Agression sexuelle	6	100%	-	0%	6

Voies de fait, III, II, autres	89	95.7%	4	4.3%	93
Voies de fait, I	151	92.6%	12	7.4%	163
Vol qualifié	59	100%	-	0%	59
Arme/arme à feu/explosifs	71	100%	-	0%	71
Autres infractions avec violence	12	100%	-	0%	12
INFRACTIONS CONTRE LES BIENS	1805	92.6%	145	7.4%	1950
Crime d'incendie	7	100%	-	0%	7
Introduction par effraction	647	97.7%	15	2.3%	662
Vol au-dessus de 1000\$	226	97.8%	5	2.2%	231
Vol en dessous de 1000\$	423	85.6%	71	14.4%	494
Autres vols	73	77.7%	21	22.3%	94
Fraude/faux	121	84.0%	23	16.0%	144
Possessions de biens volés	167	96.5%	6	3.5%	173
Méfait/faire une virée(auto volée)	141	97.2%	4	2.8%	145
AUTRES	553	91.7%	50	8.3%	603
Conduites avec facultés affaiblies	212	92.2%	18	7.8%	230
Loi sur les stupéfiants	341	91.4%	32	8.6%	373

CAUSES AYANT ENTRAÎNÉ LA CONDAMNATION DES PERSONNES DE 20-24 ANS SELON LE SEXE ET LA CONDAMNATION LA PLUS SÉVÈRE AU QUÉBEC EN 1994

CONDAMNATION LA PLUS SÉVÈRE	HOMMES		FEMMES		TOTAUX
	#	%	#	%	
TOTAL DES INFRACTIONS	6568	92.1%	564	7.9%	7132
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	1074	94.4%	64	5.6%	1138
Meurtre/homicide involontaire	4	100%	-	0%	4
Tentative de meurtre	-	-	-	-	0
Agression sexuelle	17	100%	-	0%	17

Voies de fait, III, II, autres	229	93.9%	15	6.1%	244
Voies de fait, I	502	94.5%	29	5.5%	531
Vol qualifié	125	89.9%	14	10.1%	139
Arme/arme à feu/explosifs	163	97.0%	5	3.0%	168
Autres infractions avec violence	34	97.1%	1	2.9%	35
INFRACTIONS CONTRE LES BIENS	3512	91.1%	345	8.9%	3857
Crime d'incendie	19	90.5%	2	9.5%	21
Introduction par effraction	1029	97.9%	22	2.1%	1051
Vol au-dessus de 1000\$	317	96.1%	13	3.9%	330
Vol en dessous de 1000\$	726	85.5%	123	14.5%	849
Autres vols	139	80.8%	33	19.2%	172
Fraude/faux	567	83.5%	112	16.5%	679
Possessions de biens volés	364	85.8%	16	4.2%	380
Méfait/faire une virée(auto volée)	351	93.6%	24	6.4%	375
AUTRES	1982	92.7%	155	7.3%	2137
Conduite avec facultés affaiblies	1137	94.5%	66	5.5%	1203
Loi sur les stupéfiants	845	90.5%	89	9.5%	934

CAUSES AYANT ENTRAÎNÉ LA CONDAMNATION DES PERSONNES DE 25-29 ANS SELON LE SEXE ET LA CONDAMNATION LA PLUS SÉVÈRE AU QUÉBEC EN 1994

CONDAMNATION LA PLUS SÉVÈRE	HOMMES		FEMMES		TOTAUX
	#	%	#	%	
TOTAL DES INFRACTIONS	5755	89.1%	701	10.9%	6456
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	1103	91.2%	106	8.8%	1209
Meurtre/homicide involontaire	3	100%	-	0%	3
Tentative de meurtre	-	-	-	-	0
Agression sexuelle	46	100%	-	0%	46

Voies de fait, III, II, autres	212	90.6%	22	9.4%	234
Voies de fait, I	581	89.0%	72	11.0%	653
Vol qualifié	124	93.9%	8	6.1%	132
Arme/arme à feu/explosifs	113	96.6%	4	3.4%	117
Autres infractions avec violence	24	100%	-	0%	24
INFRACTIONS CONTRE LES BIENS	2475	86.7%	381	13.3%	2856
Crime d'incendie	16	84.2%	3	15.8%	19
Introduction par effraction	476	97.3%	13	2.7%	489
Vol au-dessus de 1000\$	186	92.5%	15	7.5%	201
Vol en dessous de 1000\$	560	76.7%	170	23.3%	730
Autres vols	80	74.8%	27	25.2%	107
Fraude/faux	610	84.5%	112	15.5%	722
Possessions de biens volés	256	93.8%	17	6.2%	273
Méfait/faire une virée(auto volée)	291	92.4%	24	7.6%	315
AUTRES	2177	91.0%	214	9.0%	2391
Conduite avec facultés affaiblies	1494	93.1%	110	6.9%	1604
Loi sur les stupéfiants	683	86.8%	104	13.2%	787

ANNEXE II Grille d'entrevue

(Comme nous avons fait des entrevues avec différents types d'intervenants et que certains de ces intervenants travaillent auprès de plusieurs personnes, nous leur avons spécifié dès le départ que l'expertise que nous venions chercher avec eux concerne d'abord les jeunes de 15 à 29 ans.)

Nom :

Fonction et organisme :

Quelle sorte d'intervention faites-vous?

Temps dans cette fonction :

À quelle type de clients avez-vous affaire :

Âge, sexe, délinquants légers ou criminels graves ?

Quel est l'attitude des jeunes hommes et des jeunes femmes en centre, entre eux et envers vous?

Sont-ils repentants, fiers, coupables, arrogants ou aucune attitude spéciale?

Sont-ils différents à ce niveau?

Comment le jeune criminel se voit-il? Comment la jeune criminelle se voit-elle? Y a-t-il des différences selon vous?

En tant que jeune? En tant que criminel? Se sentent-ils fiers d'avoir commis leurs actes ou en ont ils honte?

Par quel cheminement passe le jeune avec vous?

Quelles étapes?

Qu'est-ce que les jeunes apprennent sur eux-mêmes?

Est-ce différent pour les hommes et les femmes?

Quel prise de conscience font les garçons par rapport aux filles?

Y a-t-il prise de conscience?

Prenez-vous une attitude différente lorsque vous agissez avec des garçons que lorsque vous intervenez auprès des filles?

Est-ce que chacun des sexes requiert une intervention différente?

Le type d'approche change-t-il? Si oui, quel est ce changement?

De façon générale, est-ce que les gens que vous rencontrez perçoivent les jeunes hommes délinquants de la même façon qu'ils perçoivent les jeunes femmes délinquantes?

La police intervient-elle différemment?

On remarque que généralement les garçons sont plus délinquants ou criminels que les filles, qu'en dites vous?

Quelles seraient, selon vous, les principales différences entre la délinquance ou la criminalité masculine et féminine?

Type de crime pour chaque sexe.

D'après ce que vous observez, les jeunes hommes et les jeunes femmes commettent-ils des crimes pour les mêmes raisons, les mêmes buts, dans la même optique?

Diriez-vous que les filles et les garçons souffrent du même mal?

Est-ce à cause d'un problème d'adaptation dans la société?

Si je vous dit que les jeunes femmes évoluent avec plus d'aisance dans la société actuelle, quels commentaires votre expérience vous ferait-elle dire?

Merci.

BIBLIOGRAPHIE

BERTRAND, Marie-Andrée. *La femme et le crime*, L'Aurore/Éditions L'Univers, Montréal, 1979, 224 pages.

BIRON, Louise, Rosette Gagnon et Marc LeBlanc. *La délinquance des filles*, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Université de Montréal, Montréal, juillet 1980, 208 pages.

D'AMOURS, Yvan. *Le point sur la délinquance et le suicide chez les jeunes*, Conseil permanent de la jeunesse, Québec, septembre 1995, 98 pages.

DENIS, Claire, David DESCENT, Jacques FOURNIER, Gilles MILLETTE. *Individu et société*, McGraw-Hill Éditeurs, Montréal, 1991, 252 pages.

Dictionnaire de la psychologie moderne, Marabout, Paris, 1967, 336 pages.

DUBOIS, *Code criminel annoté et lois connexes*, Les éditions Yvon Blais inc, 1997, 1679 pages.

DULAC, Germain. *La demande d'aide des hommes*, Centre d'études appliquées sur la famille, 1997, p.24-28.

ERIKSON, Herik H. *Adolescence et crise. La quête de l'identité*. Flammarion, 1968, 348 pages.

FERLAND, Anny et Richard Cloutier. *L'inadaptation psychosociale des adolescents, comparaison des filles et des garçons*, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, août 1996, 46 pages.

FERRÉOL, Gilles. *Dictionnaire de sociologie*, éditions Armand Colin, Paris, 1991, 315 pages.

FRÉCHETTE, Marcel. *Portrait de la délinquance*, Les cahiers de l'école de criminologie, Université de Montréal, avril 1980, 430 pages.

FRÉCHETTE, Marcel et Marc LeBlanc. *Délinquances et délinquants*, Gaétan Morin Éditeur, Chicoutimi, 1987, 384 pages.

GIANINI BELOTTI, Elena. *Du côté des petites filles*, Éditions des Femmes, Paris, 1976, 251 pages.

LAGRANGE, Hugues. *La pacification des mœurs et ses limites. Violence, chômage et crise de la masculinité.* Esprit, Paris, décembre 1998, pp. 48-75.

LANGELIER-BIRON, Louise. *La criminalité au féminin*, Sûreté, vol.17, no.11, Novembre 1987, pp.12-22.

LANGELIER-BIRON. Louise. *La violence dans le Québec des années 80*, Apprentissage et Socialisation, vol.12, no.1, mars 1989, pp.37-43.

La prison au féminin, Justice, vol.6, no.2, février 1984, page p.49.

LEBLANC, Marc. *La délinquance chez les jeunes*, Revue Notre-Dame, no.7, juillet-août 1996, pp.1-9.

LEMEUNIER, *Dictionnaire juridique*, La maison du dictionnaire, Paris, 1988, 305 pages.

MAILLOUX, Noël. *Jeunes sans dialogues: criminologie pédagogique*, Coll. Pédagogie psychosociale, 14, Paris, 1971, 397 pages.

MEAD, George Herbert. *L'esprit, le soi et la société*, P.U.F., Paris, 1963.

PELLETIER, Paul. *Cours Délinquance et criminalité*, Département de psychologie, Université Laval, automne 1998.

STATISTIQUE CANADA, *Canadien crime statistics*, Centre canadien de la statistique juridique, Ottawa, 1996.

STATISTIQUE CANADA, *Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adulte, 1994*, Centre canadien de la statistique juridique, Ottawa, 1996.

STATISTIQUE CANADA, *Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 1993-1994*, Centre canadien de la statistique juridique, Ottawa, 1996.

LA CRIMINALITÉ CHEZ LES JEUNES HOMMES ET LES JEUNES FEMMES

De nombreux problèmes affectent la jeunesse québécoise. Afin de tenter de les résoudre, ou du moins de mieux les comprendre, certains organismes comme le Conseil permanent de la jeunesse se penchent plus spécifiquement sur certains d'entre eux, comme c'est le cas avec le phénomène de la criminalité et de la délinquance. C'est donc dans cet esprit de compréhension que cet organisme a eu recours au service offert par le département de sociologie. Il s'agissait pour nous de cerner toute l'ampleur de la délinquance chez les jeunes, et plus précisément de comprendre pourquoi il semble exister un problème du côté des jeunes hommes.

Nous avons donc effectué une recherche qui s'est déroulée en deux temps. Nous nous sommes tout d'abord attardé aux statistiques afin de dresser un portrait quantitatif des distinctions entre

les sexes et les tranches d'âge en matière de criminalité. Par la suite, nous avons réalisé dix entrevues exploratoires auprès de divers intervenants de la région de Québec, ces dernières étant susceptibles de nous éclairer quant aux différences entre les hommes et les femmes.

Il nous est apparu lors de l'analyse statistique que 90% à 95% de la totalité des crimes sont commis par des hommes. Ces derniers présentent également une tendance à être plus violents dans leurs délits que les femmes.

Ce qui se dégage essentiellement des entrevues, c'est que le rôle des hommes et des femmes détermine leur position respective dans le phénomène de la délinquance et de la criminalité. Les hommes sont plus dans l'action et les femmes privilégient le dialogue; cela explique en grande partie la surreprésentation dont la gent masculine est l'objet. De plus, les jeunes hommes semblent vivre plus difficilement le malaise qui s'observe actuellement dans la société de même que la redéfinition des sexes qui s'opère conjointement au mouvement d'émancipation de la femme depuis quelques décennies. Les hommes sont en réaction à ce vent de changement. Ils cherchent leur place et tentent de combler leur besoin de reconnaissance, ce qui peut les mener vers la commission de délits. Ces derniers semblent afficher un plus grand degré de durabilité que les femmes dans la criminalité. Dans cette même optique, on pourrait conclure que les jeunes hommes délinquants sont moins récupérables, ce qui pourrait fournir une autre explication à leur surreprésentation.